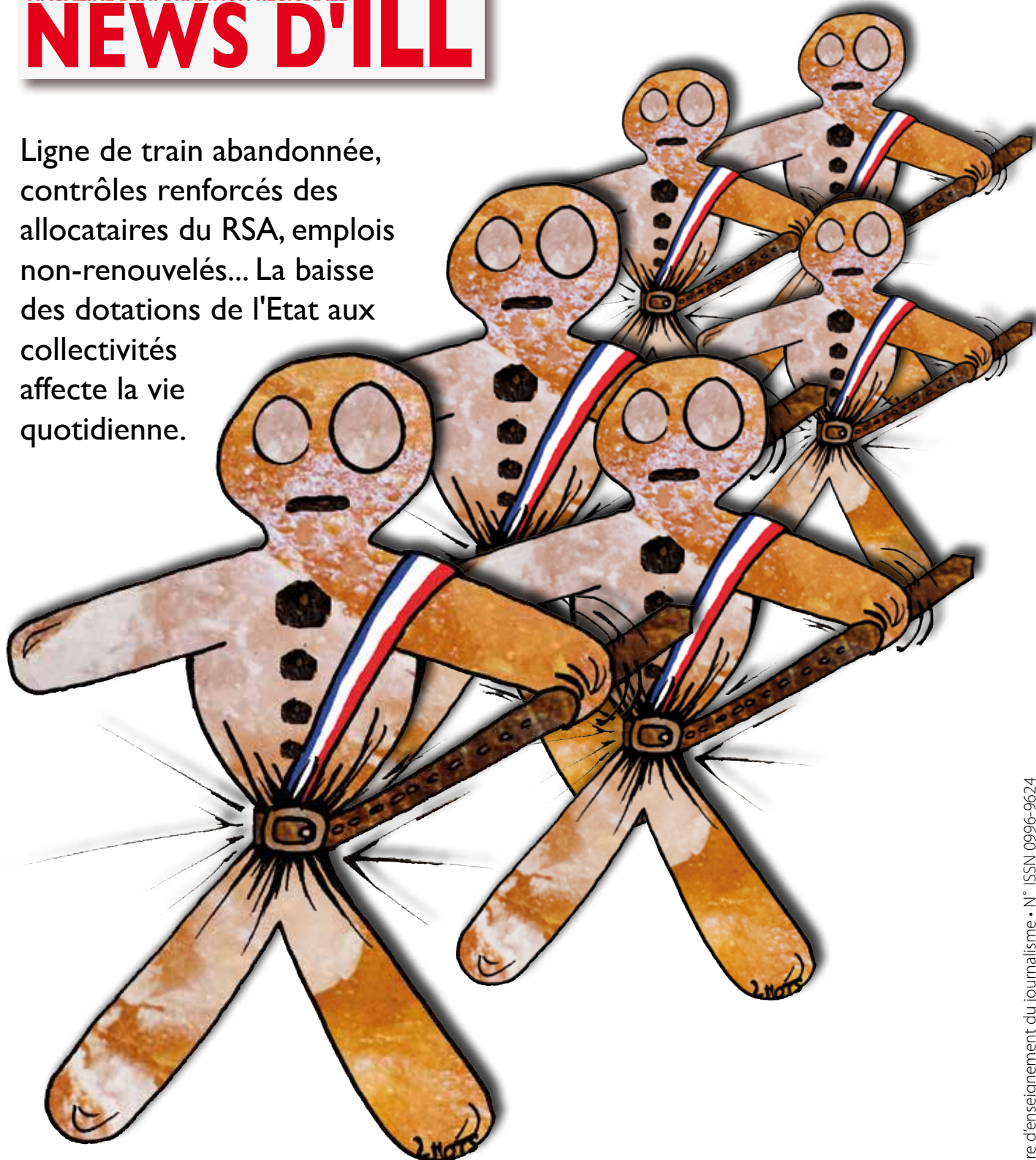


MAGAZINE D'INFORMATION RÉGIONALE
NEWS D'ILL

Ligne de train abandonnée, contrôles renforcés des allocataires du RSA, emplois non-renouvelés... La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités affecte la vie quotidienne.



Les finances locales à la **diète forcée**

Tour de vis général 3

Entre débrouille et désarroi 5

Drachenbronn tremble sur sa base 8

Robert Herrmann, président de la CUS : « Il faut être plus efficient, plus stratège »..... 10

Contrats à durée terminée 12

Balais privés à l'école 14

Les sentinelles du RSA 15

Au défi du vieillissement 16

Terre d'asile en manque de toits 18

Les handicapés privés d'accès 19

Les jeunes apprentis de la crise 20

La Région dope le sport 22

Après l'école, Seebach mise sur l'entraide 23

Caisses pleines, routes oubliées 24

Requiem pour un orchestre perdu 25

Le béton ne prend plus 26

Temps mort pour le gymnase de Schiltigheim 26

Régime minceur pour l'enrobé 28

Guebwiller reste sans voie 29

Ettendorf bataille contre la boue 30

NEWS D'ILL

Centre universitaire
d'enseignement
du journalisme (CUEJ),
Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal-Juin
CS 10068 67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
cuej.unistra.fr
www.cuej.info

DIRECTRICE DE
LA PUBLICATION
Nicole Gauthier

ENCADREMENT

Maïté Darnault, Nicole Gauthier,
Daniel Muller,
Stéphanie Peurière

RÉDACTRICE EN CHEF

Luana Sarmini-Buonaccorsi

RESPONSABLE INFOGRAPHIE

Hélène Perrin

ICONOGRAPHIE

Julien Pruvost

RÉALISATION :

Raphaël Boukandoura, Alexis Boyer,
Maxime Battistella, Samuel Bleyne,
Rémi Carlier, Célia Garcia-
Montero, Anne-Claire Gross, Hélène
Deplanque, Assata Frauhammer,
Jonathan Klur, Julien Pruvost,
Laurine Personeni, Manuel Fritsch,
Mark Ionesco, Maud Lescoffit,
Pierre Lemerle, Anika Maldacker,
Thibault Petit, Hélène Perrin,
Gabriel Pornet, Arnaud Salvat,
Luana Sarmini-Buonaccorsi, Valérie

Schaub, Nicolas Skopinski, Maurane
Speroni, Charles Thiallier, Alexandra
Zevallos-Ortiz

DESSIN DE UNE

Maud Lescoffit

INFOGRAPHIES

Samuel Bleyne, Anne-Claire Gross,
Hélène Perrin

IMPRESSION

Imprimerie de l'UDS

Tour de vis général

Avec onze milliards de dotations d'État en moins sur trois ans, les collectivités locales devront s'adapter en conséquence.

Engagée dans un effort de redressement des comptes publics, l'État revoit à la baisse ses dotations aux collectivités territoriales : 11 milliards d'économie sont envisagés sur trois ans. Le projet de loi de finances pour 2015 prévoit une diminution nette de 3,67 milliards. En Alsace comme ailleurs, les élus s'interrogent.

La Région estime qu'elle sera amputée d'environ 13 millions

d'euros en dotations et que son budget, d'un montant total de 787 millions, va baisser de 35 millions par rapport à 2014.

En 2013, les collectivités représentaient 21% des dépenses des administrations publiques, soit 252 milliards d'euros. Dans son rapport annuel sur les finances publiques locales publiées en octobre dernier, la Cour des comptes invite les collectivités « à prendre part à l'effort de réduction des déficits publics ». En clair : à ré-

duire leurs dépenses de fonctionnement et d'investissements, qui ne cessent d'augmenter depuis les années 1980.

Dans cet ensemble, les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses. La Cour des comptes souligne que le « bloc communal » est le plus gourmand en personnel. Les effectifs des intercommunalités et de leurs communes membres

« Nous assistons à un basculement historique des finances locales »

ont connu des taux de croissance respectifs de 146% et de 13%

depuis 2000. Avec près de 40 500 agents territoriaux fin 2010, et ce, malgré une hausse continue depuis le début des années 2000, le taux d'administration des collectivités alsaciennes fait pourtant partie des plus bas de France.

Après trois années de gel des dotations amorcé en 2011, puis une première diminution de 1,5 milliard d'euros pour l'année 2014, les nouvelles coupes budgétaires inquiètent les élus. Car les ressources des collectivités sont constituées à

plus de 40% de transferts financiers de l'État. Les élus déplorent le désengagement de l'État alors que les collectivités doivent gérer des dépenses incompressibles. « La moitié des dépenses, au plus fort de la croissance des finances locales, est liée aux transferts des compétences », note Robert Hertzog, professeur émérite de finances publiques à l'Institut d'études politiques de Strasbourg. *A chaque fois qu'il y a un transfert, son exercice coûte plus cher qu'avant.* »

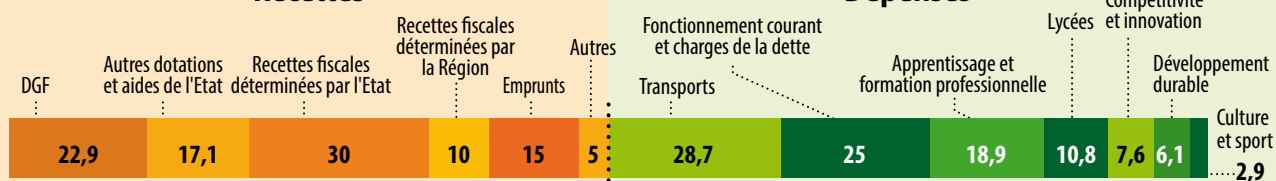
Les régions et les départements ont à supporter plusieurs « compétences exclusives » (voir infographie ci-contre). Les aides sociales, à la charge des départements, ont augmenté. Les dépenses liées au revenu de solidarité active (RSA), qui s'élèvent à plus de 8 milliards d'euros en 2013, ont progressé de plus de 8% par rapport à l'année précédente. S'ajoutent à cela, des compétences « non exclusives », comme le développement économique du territoire ou le tourisme ; une

(Suite page 5) >>>

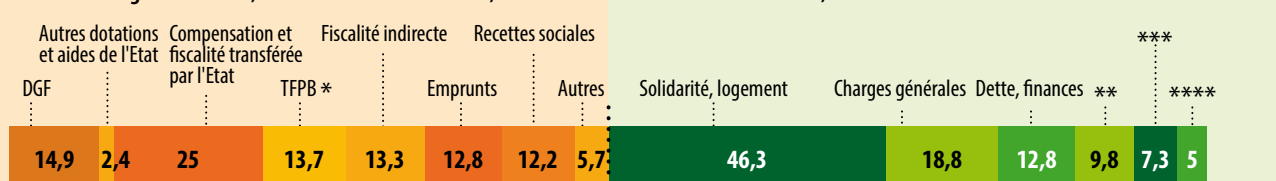
BUDGET PRIMITIF 2014 DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (EN %)

Recettes

Dépenses



Alsace • Budget total : 802,6 millions d'euros dont 513,1 millions de fonctionnement et 289,5 millions d'investissement



* Taxe foncière sur les propriétés bâties ** Transports et infrastructures *** Enseignement, jeunesse, sport et culture **** Environnement, économie, aménagement et sécurité

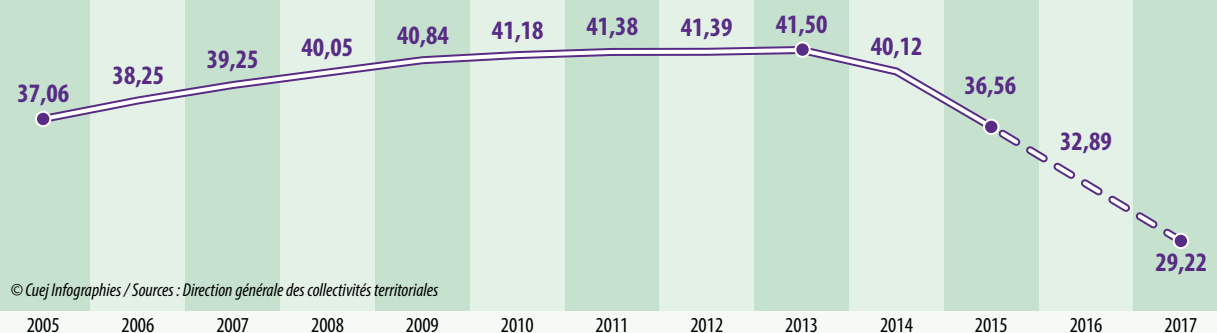
Haut-Rhin • Budget total : 810 millions d'euros dont 601 millions de fonctionnement et 209 millions d'investissement

Strasbourg • Budget total : 518,6 millions d'euros dont 362 millions de fonctionnement et 156,6 millions d'investissement

Mulhouse • Budget total : 230,9 millions d'euros dont 155,1 millions de fonctionnement et 75,8 millions d'investissement

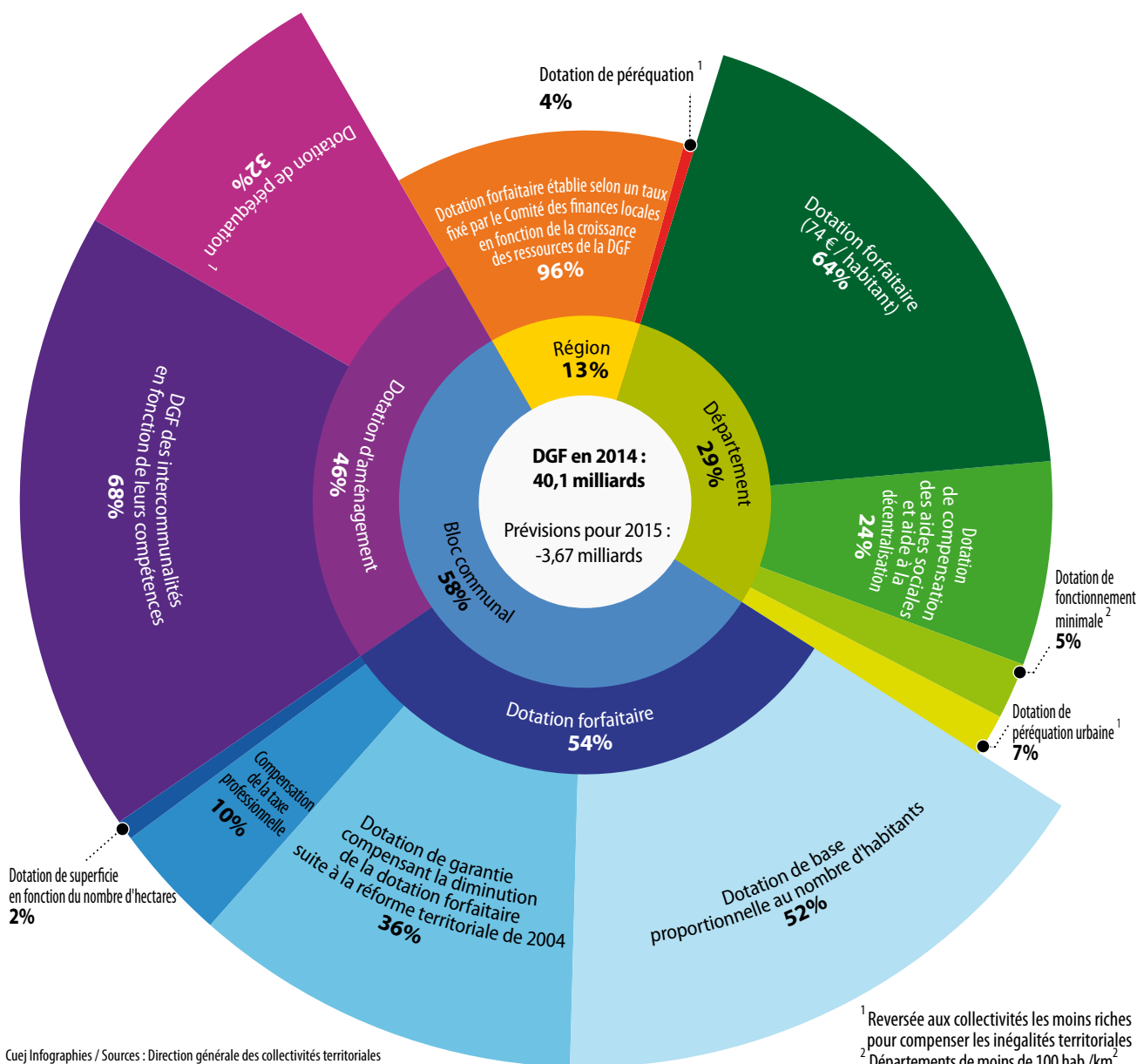
LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) EN BAISSÉ

Chiffres en milliards d'euros



© Cuej Infographies / Sources : Direction générale des collectivités territoriales

Répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



Cuej Infographies / Sources : Direction générale des collectivités territoriales

part de dépenses que la Cour des comptes aimerait voir baisser dans le budget des collectivités.

« Nous assistons à un basculement historique des finances locales. Jusqu'en 2013, elles ont été en croissance continue, y compris pendant la pire période de la crise », alerte Robert Hertzog. Depuis 2010, si les budgets continuent d'augmenter, les dépenses progressent plus vite que les recettes. En 2013, le déficit des collectivités s'élevait à 9,2 milliards d'euros, contre 3,7 milliards d'euros l'année précédente.

« Des choix difficiles à faire »

L'Association des maires de France (AMF), qui regroupe près de 36 000 communes, estime que les collectivités locales supportent « une charge bien supérieure à leur part » dans le déficit public. Tenues à l'équilibre budgétaire, elles vont devoir repenser en profondeur la structure de leur budget. Et parfois se résigner à augmenter leurs impôts locaux ou à couper dans leurs dépenses de fonctionnement. « Les communes auront des choix difficiles à faire. Certaines, plus tendues, feront des choix radicaux, comme celui de stopper de manière nette et temporaire leurs investissements », explique Aurore Vigouroux, spécialiste de cette question au sein de l'AMF.

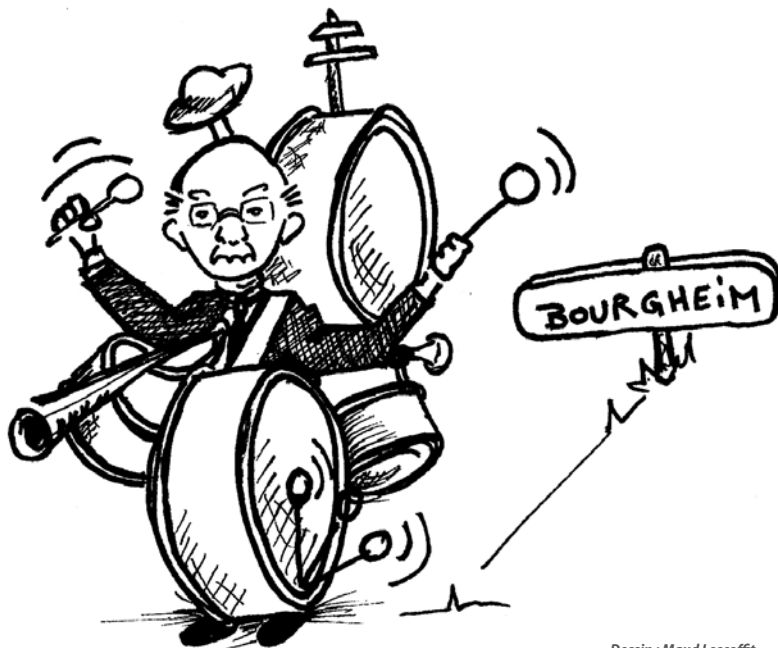
Pour compenser la baisse des dotations et éviter un accroissement de la pression fiscale, l'État assure que les collectivités les plus pauvres bénéficieront de la péréquation, en hausse en 2015. Ce système de répartition des richesses permet de lutter contre les inégalités entre les collectivités de même niveau : une contribution supplémentaire qui ne plaît guère aux plus riches, chargées d'alimenter des fonds spécifiques.

De son côté, le Sénat, réputé proche des collectivités, a exprimé son désaccord le 24 novembre dernier face au gouvernement, en votant pour une revalorisation des dotations. En attendant, les élus, qui seront fixés fin décembre, multiplient les scénarios pour contenir cette coupe budgétaire.

Hélène Perrin

Entre débrouille et désarroi

De la gare embourbée aux sapins des paroisses de Strasbourg, tour d'horizon des petits tracés de la gestion municipale.



Dessin : Maud Lescoffit

L'édile électricien

Dans sa chambre d'hôtel à Paris, Jacques Cornec met en ligne des photos de travaux de l'école élémentaire de Bourgheim. A 500 kilomètres de sa commune pour le congrès annuel des maires, Jacques Cornec ne déconnecte pas de son statut d' élu.

« L'avantage que j'ai, c'est que je dors peu, 6 heures par nuit », sourit-il. En parallèle de son travail, il passe environ 20 à 25 heures dans la semaine pour assurer sa fonction d' élu. Tous les soirs, il passe au minimum 1h30 à la mairie, ne serait-ce que pour consulter ses mails.

Le lampadaire rouillé remplacé

Cet employé au service technique de la faculté de médecine à Strasbourg n'hésite pas à se retrousser les manches pour éviter de faire

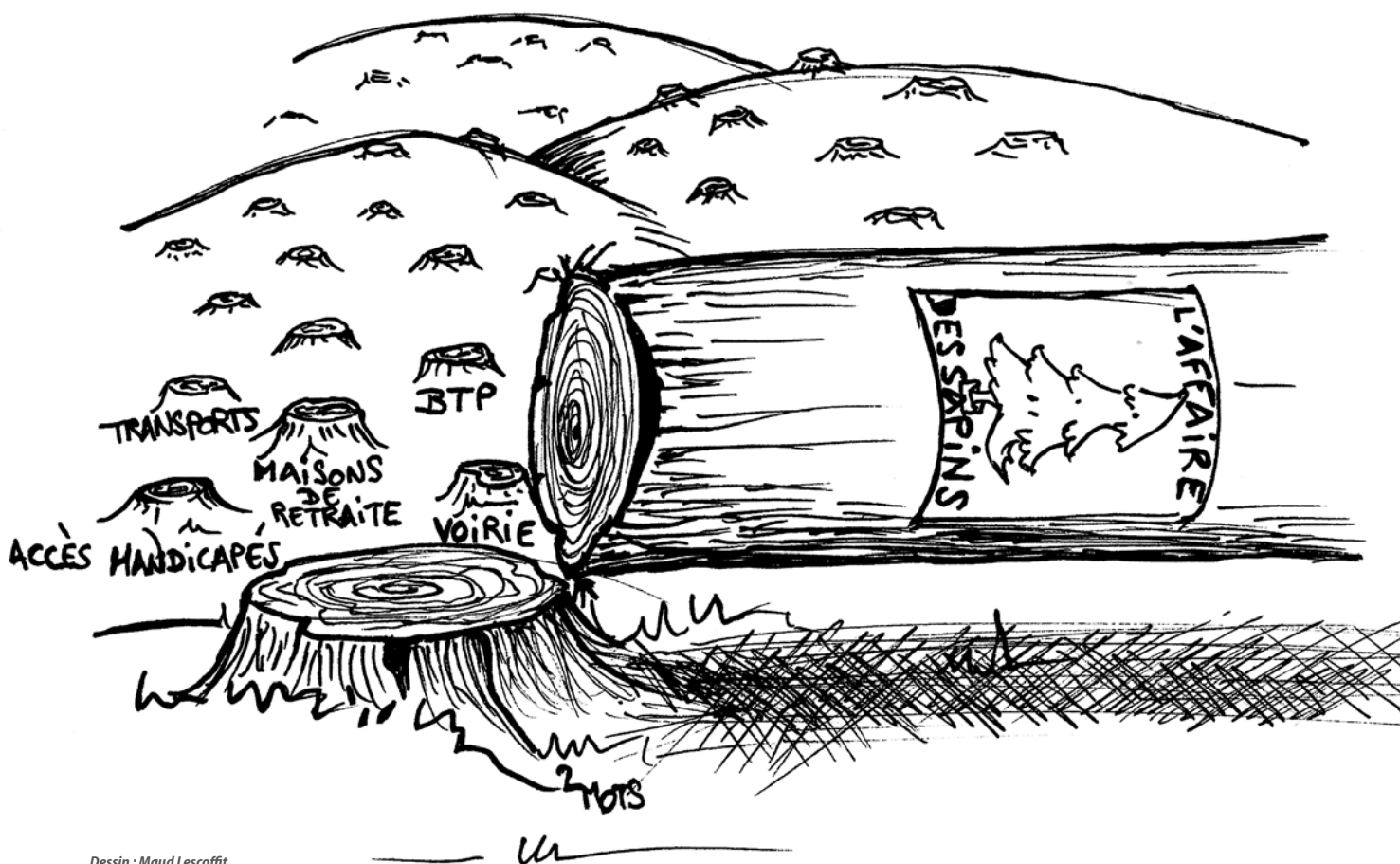
appel à une entreprise privée. Habilité à réaliser des travaux électriques, il a remplacé un lampadaire rouillé à Bourgheim.

« Quand je suis arrivé en 2008 en tant que maire, j'ai réglé une facture de 1200 euros rien que pour la maintenance », souligne-t-il. Il estime à environ 3000 euros les économies réalisées grâce à ce système « maison ».

Il a également remplacé les éclairages de la salle polyvalente pour une économie de 60% d'énergie électrique. Une rationalisation importante pour une petite commune de près de 600 habitants dont le budget s'élevait à 500 000 euros environ en 2013.

Après douze ans passés à la municipalité de Bourgheim, en tant que conseiller municipal puis maire, Jacques Cornec n'est toujours pas lassé de ces heures supplémentaires.

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT...



Dessin : Maud Lescoffit

Les petits épargnants de Volgelsheim

Volgelsheim fait figure d'exception. Ce bourg situé au nord-est de Mulhouse près de la frontière allemande présente un budget excédentaire. Telle la fourmi, Volgelsheim a patiemment amassé des réserves pour faire face aux hivers rigoureux qui s'annoncent.

L'opportunité, elle a su la saisir lorsqu'en 1992, la caserne militaire Abbatucci ferme ses portes. Les 1000 militaires qui y stationnaient quittent Volgelsheim. Un coup dur pour l'économie locale. Mais la commune rebondit.

Après douze ans de négociations, l'armée accepte en 2003 de vendre les bâtiments à la

commune et au Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) du pays de Brisach pour un million d'euros. Ces derniers y créent une Zone d'aménagement concerté et entreprennent des travaux de voirie ainsi que l'aménagement d'un parc. La reconversion du site est estimée à 5,5 millions d'euros.

La caserne vaut de l'or

Depuis, la commune et le Sivom revendent bâtiment par bâtiment à des particuliers ou à des sociétés, qui investissent dans des projets pour l'habitat ou le tertiaire. De la caserne militaire, il reste encore le mess et deux autres bâtiments à ven-

dre. « La conjoncture n'est pas favorable » souligne Bénédicte Atlani, directrice générale des services de Volgelsheim. « C'est une garantie foncière sur le budget pendant quelques années encore. Mais il faut faire attention à l'avenir, prévient-elle aussitôt. Nous avons une gestion prudente ».

Car comme pour les autres communes, les dotations diminuent. En 2014, Volgelsheim a pu refaire ses ateliers, qui servent de centre technique, de cellule pour la menuiserie et d'entrepôts pour les tracteurs, pour un coût de 3 millions d'euros. Cette somme a été couverte par la vente de la caserne. Nul besoin de recourir à l'emprunt.

Les paroisses de Strasbourg privées de leurs sapins

La coupe qui fâche les curés », « l'affaire des sapins aiguille les débats »... La presse locale s'en est donnée à cœur joie dans ses colonnes sur ladite « affaire des sapins ».

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, les dix paroisses de Strasbourg ont reçu mi-novembre une lettre de la Ville, indiquant une coupe budgétaire au sujet du don de sapin aux paroisses et associations.

Dorénavant, il n'y aurait plus qu'un seul sapin par paroisse, celui-ci ne devant pas dépasser deux mètres de hauteur. Quelque

peu interpellés par la manière abrupte dont cette réduction de dons a été annoncée, une dizaine de curés de Strasbourg ont envoyé une lettre au maire Roland Ries.

« Au départ, c'était une lettre privée », explique l'un des signataires, le père Uberall, signataire de la lettre, qui n'imaginait pas que cette histoire prendrait une telle proportion. « Ce n'est pas sur le fait qu'on ait moins de crédits, tout le monde le comprend. C'est plus dans la manière dont ça a été fait »

L'argument avancé par la Ville est écologique mais concerne aussi et surtout l'argent public.

Les années précédentes, 1400 sapins étaient distribués aux paroisses. Cette année, seulement 500, afin d'économiser 75 000 euros.

Pascal Jurdant-Pfeiffer, conseillère générale et conseillère communautaire (UDI) s'est rebiffée contre ces « économies de bouts de sapins » lors du conseil municipal du 17 novembre.

Matthieu Cahn, adjoint au maire, a filé la métaphore. « Je

« Nous sommes obligés de réduire nos dépenses dans tous les domaines »

ne me doutais pas que le sapin serait durant tout ce conseil finalement l'arbre qui masquerait

la vanité des propos de l'opposition et l'indigence de leurs propositions, notamment dans le cadre du débat sur l'orientation budgétaire », a-t-il rétorqué.

Quant à Roland Ries, il s'est également dit surpris par cette polémique. « Nous sommes obligés de réduire nos dépenses dans tous les domaines. Les efforts doivent être généraux », a-t-il insisté.

Alors que la dotation globale de fonctionnement diminue de 6,68 millions d'euros pour Strasbourg en 2015, « l'affaire des sapins » apparaît comme une aiguille dans la forêt des réductions budgétaires.

Le préfabriqué le restera

Baldersheim, dans la banlieue de Mulhouse. 2595 habitants, une école maternelle et une école élémentaire distantes d'environ 300 mètres. Deux vieux bâtiments des années 1970 dont un en préfabriqué : voilà l'école élémentaire de Baldersheim. « Le préfabriqué, c'était en attendant », précise Marie-Hedwige Darleux, directrice de l'école élémentaire. « Ça dure depuis trente-quarante ans. »

La directrice anticipe sur l'avenir : « L'effectif augmente d'année en année, toutes les salles sont pleines ». Pour l'heure, les 151 élèves ne manquent pas de place. « Il n'y a pas de conséquences dramatiques. Ça ne dérange en rien le quotidien des enfants. Mais c'est mieux de réunir les écoles et d'avoir un pôle moderne. L'idéal serait un bureau du directeur isolé de la salle des maîtres, et une salle pour se restaurer. » Des petits détails pour améliorer le confort. « Mais ça reste une école de village, bon on n'est pas mal », positive Marie-Hedwige Darleux.

« On ne peut pas dire qu'on tire un trait dessus mais le projet est remis en cause », expose le maire de Baldersheim, Pierre Logel. En 2015, la dotation globale de fonctionnement est estimée à environ 203 000 euros contre près de 252 000 euros en 2014. Face à cette baisse de 50 000 euros, le projet de pôle scolaire attendra.

Embourbée à la gare de Rothau

Quand une fille est en talons, c'est difficile, comme dit, tu marches dans la terre, dans la boue... Quand tu fais un boulot où t'es censée avoir les chaussures propres... » Kristel, 28 ans, est secrétaire médicale à Strasbourg. Tous les jours, elle prend le train depuis Rothau, situé dans la vallée de la Bruche. Et tous les matins, il lui faut trouver une place de parking devant la gare de Rothau. « Quand je prends le train de 6h18, ça va. Celui de 6h40, je me gare bien au fond, où

il n'y a plus de pavés, j'ai les pieds dans la boue. Après 7h00, c'est tout au fond, il n'y a plus que de la boue, limite dans l'herbe. C'est pas éclairé, c'est galère », peste la jeune femme. Le parking draine environ 70-80 voitures chaque matin pour 60 places disponibles. 40 voitures sont stationnées sur un terrain mal éclairé.

400 000 euros le parking

Marc Scheer, le maire de Rothau, est conscient du problème. « On vient de signer une convention

avec la SNCF pour qu'un avant-projet soit réalisé. Mais c'est une course au financement ». En 2014, le budget de la commune s'élève à 1,5 million euros. Construire un parking de chaque côté de la voie et un parking à vélo reviendrait à 400 000 euros. « Ça fait dix ans que je prends le train, le parking se remplit de plus en plus », ajoute Kristel, pour qui « agrandir le parking et installer un minimum d'éclairage pour l'hiver serait le bienvenu ».

Laurine Personeni

Drachenbronn tremble sur sa base



Pierre Lemerle/Cuej



La base aérienne 901 est le principal employeur du secteur.

La majeure partie du personnel du complexe aérien de Drachenbronn sera réaffectée en 2015. Une mauvaise nouvelle pour ce village principalement habité par les familles de militaires.

Adossé à l'une des maisons à colombage de la commune, un grand panneau raconte l'histoire de Drachenbronn-Birlenbach, entre un texte sur les châtaignes et un autre sur Louis-Philippe Kamm, peintre local du début du siècle dernier. Un récit qui s'articule autour de la base aérienne 901, implantée en 1952. « *Drachenbronn est fière de sa base aérienne* », lit-on à la dernière ligne. Pourtant, d'après la loi de programmation militaire (lire ci-contre), celle-ci sera transformée en « élément air rattaché » à la base de Nancy, d'ici à 2017.

La majeure partie du personnel devra partir, laissant derrière elle un immense site militaire, de nombreux logements vacants et une commune qui ne sait trop comment gérer la perte de toute cette population et de ses ressources. Si on lui retire les militaires et leurs familles, Drachenbronn-Birlenbach ne compte qu'environ 600 habitants. A peine plus que le nombre de personnes travaillant sur la base aérienne, forteresse colossale autour de laquelle s'est construite une cité destinée à héberger le personnel de l'armée et leurs entourages.

Pour l'instant, 193 postes (dont trois civils) doivent être supprimés, et le radar de la base aérienne devrait rester en veille jusqu'en 2017, avec une soixantaine de personnes sur place seulement. Pour le reste des employés, l'incertitude règne encore.

« *Des restrictions sont à prévoir à tous les niveaux, et il va falloir se serrer la ceinture* », se désole Pierre

Koepf, maire de la commune depuis mars. Principale inquiétude : l'école. Avec 80 enfants répartis sur trois sites, elle devrait perdre une trentaine d'élèves après le départ des militaires. « *On devra forcément fermer une classe* », continue-t-il.

Pas sûr non plus que les trois sites puissent se maintenir. Or, le bâtiment le plus récent, le plus aux normes, est situé au cœur de la cité militaire. « *Mais est-ce vraiment intéressant d'envoyer les enfants dans une école au milieu de nulle part ?* » Et le transport scolaire, géré par la commune, qu'en adviendra-t-il ?

Une dynamique dépendante de l'armée

Se pose aussi la question de la piscine, installée dans les années 1970, une époque où l'Etat lançait son projet des « Mille piscines », censé permettre à tous de mettre les pieds dans le grand bain : Drachenbronn avait été choisie pour en accueillir une puisque l'armée fournissait des maîtres-nageurs et prenait en charge la moitié des frais. Même si la participation militaire a baissé ces dernières années, elle reste importante (à hauteur de 17 000 euros sur les 40 000 que coûte la structure tous les ans). « *Ici, la piscine est nécessaire. La forêt de Haguenau nous coupe complètement du reste de l'Alsace. Si on doit se résoudre à la fermer, toute la région en souffrira.* »

Autre point sur lequel le départ de la base aura de graves conséquences financières pour la commune, la station de traitement d'eau : « *Nous sommes soumis à certaines contraintes du fait de la présence du site militaire. Il faut pomper*

« **Là, d'un coup, on va se retrouver avec 70 logements sur le marché** »

193

postes seront supprimés l'année prochaine sur la base aérienne de Drachenbronn.



en surcapacité pour alimenter les besoins réels et potentiels de la base. La station de traitement est surdimensionnée, et sert à plus de 50% à alimenter l'armée et la cité militaire. Donc la base en finance une partie. Mais après son départ, il va falloir trouver une solution pour supporter les coûts fixes de toutes ces infrastructures... » Afin d'éviter de voir le prix de l'eau exploser pour les habitants de la commune, Pierre Koepf envisage actuellement d'intégrer un syndicat. Un moyen de partager avec les communes avoisinantes les 400 000 euros que coûte chaque année cette station.

Les questions s'enchaînent, mais pour l'instant Pierre Koepf navigue à vue, ne peut faire de réels projets : incertitude quant au nombre de militaires qui resteront vraiment et jusqu'à quand, incertitude quant à la date exacte de fermeture, incertitude quant au devenir des terrains... Incertitude aussi autour de la question des financements de la commune : avec les départs des personnels de la base, le maire ne peut se contenter d'une augmentation des impôts locaux. Certes, un comité de pilotage est en train de se mettre en place, « avec les élus, les acteurs économiques, les administrations et notamment le délégué aux restructurations de défense pour préparer un contrat de revitalisation spécifique pour les territoires impactés », explique le préfet du Bas-Rhin, Stéphane Bouillon.

Mais de retour de la première réunion d'organisation de ce comité de pilotage, le 13 novembre, Pierre Koepf se montre très pessimiste : « Un fonds de revitalisation d'environ 150 millions d'euros sur quatre ans est mis sur la table pour l'ensemble des sites impactés

Après le départ des militaires, la commune ne comptera plus que 600 habitants.

La Défense réduit ses effectifs

La loi de programmation militaire, promulguée le 18 décembre 2013, prévoit la suppression de 23 500 emplois entre 2014 et 2019, auxquels viennent s'ajouter les 10 175 suppressions déjà décidées dans la loi précédente. Dans ce cadre, la Défense perdra 7500 postes en 2015. Les 193 emplois supprimés à la base aérienne 901 de Drachenbronn en font partie. La décision est tombée le mercredi 15 octobre. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, en a fait l'annonce dans son message adressé aux armées. Ces mesures ont été votées par le gouvernement pour continuer d'allouer au secteur 31,4 milliards d'euros et privilégier le financement et l'équipement des forces armées.

en France. Autant vous dire que pour Drachenbronn, il ne restera que quelques miettes. »

Au restaurant Les Châtaigniers, les tabourets du bar sont tous occupés. Depuis les hauts parleurs, Edith Piaf chante ses plus grands tubes. Ici, la vie suit son cours tranquillement. Certes, la restructuration inquiète, mais de toute façon, dans la clientèle du restaurant, les militaires ne sont pas nombreux : il y a quatre ans déjà, des premières coupes avaient décimé la population de la base et, au passage, celle des habitués. Désormais, la question est surtout de savoir ce qui sera fait du site militaire et de toutes les habitations laissées vacantes. « Ils envisagent d'en faire des logements sociaux », explique Sylvie Noé, la patronne, entre un verre de rouge servi à un bout du bar et un café servi à l'autre. « Ils ont aussi parlé d'en faire une école de gendarmerie », relève le facteur, revenu de sa tournée. Une perspective qui ne les enchante pas : l'arrivée des gendarmes pourrait bien remiser le petit blanc du matin au placard.

Doutes et rumeurs

Du côté de la mairie, ces informations sont reléguées au rang de simples rumeurs. Mais l'interrogation demeure : dans les rues du village, déjà, beaucoup de maisons affichent des panneaux « A vendre ». « D'habitude, la commune tourne à un rythme de construction de deux à trois habitations par an. Là, d'un coup, on va se retrouver avec 70 logements sur le marché », s'inquiète le maire. Pour lui, ce choc immobilier a de grandes chances d'engendrer la désertification du village.

Pourtant, au sein de la base aérienne, certains ne désespèrent pas de rester à Drachenbronn.

Yannick Barthélémy, gestionnaire du parc automobile, est arrivé en 2002. Il a acheté une maison et son épouse vient de reprendre ses études pour devenir infirmière. Pour lui, un départ est difficile à envisager : « Les enfants ont leurs repères ici. On s'est fait un réseau d'amis et on est attaché à la région, à sa tranquillité. Mais aussi au coût de la vie qui est beaucoup plus intéressant qu'à Strasbourg, par exemple. » La meilleure des solutions serait d'être muté sur une base non loin, pour qu'il puisse garder sa maison sans perdre son emploi dans l'armée. Pour l'instant, au sein du personnel civil, les discussions vont bon train pour savoir qui pourrait aller où, et quand. Mais, comme le dit Pierre Koepf, avec l'armée, « rien n'est simple ».

**Célia Garcia-Montero
Luana Sarmini-Buonaccorsi
et Pierre Lemerle**

« Il faut être plus efficace plus stratégique »

Robert Herrmann, président de la Communauté urbaine de Strasbourg, en matière budgétaire pour son mandat.

Vous serez en janvier 2015 le premier président de l'Eurométropole de Strasbourg, une collectivité plus puissante mais aux dotations d'Etat réduites. Comment allez-vous vous adapter ?

La ponction qui nous est faite pour participer à la couverture du déficit national conduit à la mutation de nos administrations. Il faut être plus efficace, plus stratégique, changer les rôles progressivement. Jusqu'à présent, nous étions dans une situation où, notamment en Alsace qui est une région riche, à chaque fois que nous avions des difficultés, on achetait la « paix sociale », on rajoutait du personnel et on passait le débat. Ça n'est plus possible aujourd'hui. Nous sommes devant une révision complète de l'ensemble des paradigmes, ce qui nous amène à devoir nous interroger sur le sens de nos missions, celles que nous devons faire en régie directe et celles que nous devons externaliser.

Il nous faut une administration stratégique, qui saisisse les opportunités, plus prompte à accueillir des fonds européens, des subventions, des partenariats, à développer une série de relations et à ne plus vivre exclusivement sur nous-mêmes. Nous allons à peu près réussir à boucler le budget pour 2015. Pour 2016, nous commencerons à travailler sur la réforme profonde de la maison, sur les systèmes d'alliance avec les autres intercommunalités, mais ça me semble très compliqué.

Quels domaines seront touchés par les coupes budgétaires ?

Il y aura des départs à la retraite non remplacés, et un certain nombre de contractuels qui ne

seront pas renouvelés. En dehors des contrats privés dans les collectivités, qui sont les moins nombreux fort heureusement, il n'y a pas de perte mais de la non création d'emplois, entre 800 et 1000 en moins sur le mandat.

Le deuxième choix est d'éta-ler les investissements dans le temps, mener une série d'actions pour regarder dans quelle mesure on peut trouver des partenariats, notamment avec la Caisse des dépôts ou le secteur privé qui peut prendre le relais. Nous ne sommes pas obligés d'être propriétaires de tout, de tout maîtriser. Il y aura un nouveau jeu d'acteurs qui va s'amplifier et qui doit permettre à la collectivité d'être le levier d'un certain nombre d'investissements sans en être pour autant le porteur immédiat.

Prévoyez-vous d'utiliser le levier de la fiscalité ?

Contrairement aux dotations, qui sont fixes, la fiscalité amène à des recettes dynamiques et progressives. C'est un outil que nous essayons de maîtriser au mieux en cette période difficile.

Je ne sais pas si nous maintiendrons le niveau zéro : c'est le choix entre la capacité d'avoir une ambition pour réaliser des projets, et celle qui est de modérer la fiscalité. Le compromis, de toutes façons, ne se situe pas dans des chiffres excessifs, mais nous nous dirigeons vers une maîtrise très forte de la fiscalité.



Julien Pruvost/Cuej



icient,

explique ses choix



Robert Herrmann sera, à partir de 2015, le premier président de l'Eurométropole.



Quels projets sont maintenus, reportés ou annulés ?

Le palais des congrès sera terminé dans les temps, mais il va falloir reporter le parc des expositions. Nous allons aussi repousser la réalisation d'un certain nombre de lignes de transports en commun et repenser les futures modalités (bus, tramway ou autres). J'avais

indiqué que je souhaitais qu'on sauvegarde les investissements dans le secteur du logement, de l'université et de la recherche qui est notre avenir. Enfin, nous devons porter un soin particulier aux travaux publics, qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi localement. Il a pourtant fallu diminuer le budget des routes de 25%. Mais le fait est que nous pouvons nous le permettre car un certain nombre de chantiers doivent prendre notre relais, comme le grand contournement ouest. Des travaux doivent être effectués dans le cadre du contrat de plan Etat-région. En somme, un certain nombre d'éléments font que les travaux n'arrivent pas par notre biais direct et permettent de maintenir le niveau d'investissement.

Quel sera le rôle de Strasbourg au sein de la nouvelle région Grand Est ?

En sa qualité de seule métropole du Grand Est, Strasbourg signera le contrat de plan Etat-région avec le préfet. Il faut renforcer nos liens avec les autres agglomérations et pôles métropolitains tels que Mulhouse, Colmar, Nancy, Metz et Reims pour que nous puissions avancer ensemble. Strasbourg est la locomotive de la région, mais on ne sait pas faire les choses seuls. Il ne faut pas qu'il y ait de concurrence, on peut s'entraider et être

économiques des deniers publics, en arrêtant de regarder simplement en bas de notre balcon. De plus, je souhaite qu'on puisse passer des alliances avec Bâle. L'alliance qui se noue entre les principaux ports fluviaux est un élément très important. D'Anvers à Bâle, le territoire économique peut devenir encore plus puissant.

La réforme territoriale et les compétences accrues des collectivités préfigurent-elles une sortie de crise ?

Il faut s'inscrire dans une logique internationale, épouser les contours du monde car ce qui s'impose aujourd'hui, c'est la mondialisation. Les systèmes d'économie hyper administrés, on l'a vu par le passé, ne fonctionnent pas très bien.

Nous avons aujourd'hui des déficits, c'est une plaie pour nous autant que pour les citoyens, mais il faut les couvrir, aussi difficile que puisse être cette mission. Sans cette crise, les processus n'auraient certainement pas été accélérés. Ce changement fera sûrement des dégâts, mais apportera avec lui des innovations nécessaires, qui permettront aux collectivités, au moment du retour de la croissance, d'être dans cet échange international.

Propos recueillis par Rémi Carlier

Strasbourg, unique Eurométropole

Le 1^{er} janvier 2015, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) deviendra l'une des douze métropoles françaises. Ce statut, défini dans la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (loi Mapam), confère à ces collectivités de nouvelles compétences, notamment dans les domaines de l'environnement et de la voirie. Pourront s'y ajouter des compétences facultatives transmises ou déléguées par l'État (logement), la Région (développement économique) et le Département (action sociale, promotion du territoire à l'étranger). Strasbourg, ville frontière, hôte des institutions européennes, aura le titre particulier d'Eurométropole. Sur le modèle de Lyon, elle pourrait récupérer, sur son territoire, l'intégralité des compétences du Conseil général du Bas-Rhin. Les discussions entre les deux collectivités sont aujourd'hui en suspens. Il a déjà été décidé qu'aucune compétence de la Région ne serait transmise. Le budget de la CUS, en 2014, était d'environ 1,4 milliard d'euros, le plus important des collectivités alsaciennes. La baisse des dotations de l'État prévoit d'amputer ce budget de 67 millions d'euros sur trois ans à partir de 2015. Selon les dirigeants des communautés urbaines, réunis à Lyon les 6 et 7 novembre derniers, une baisse de 25 % de leurs investissements locaux est à prévoir de 2014 à 2020.

R.C.

Contrats à durée terminée

S'appuyant sur un rapport de la chambre régionale des comptes, Strasbourg s'emploie à réduire la voilure. Premières victimes, les contractuels.



Pierre Lemerle / Cuej

C'est fini pour Corinne Petit. La Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a décidé de mettre un terme à son CDD à la médiathèque Olympe de Gougès. « *Je ne m'y attendais pas, raconte-t-elle, on n'arrêtait pas de me dire « ne t'inquiète pas, on a besoin de toi » et finalement... non. Pourtant, je suis inscrite au programme de l'année prochaine.* »

À 44 ans, cette contractuelle était en train de monter les décors d'un conte pour enfant de sa création, quand elle a appris la nouvelle en octobre. Comme la plupart de ses six collègues, concernés par ce non-renouvellement de contrat, cela faisait trois ans qu'elle enchaînait les contrats à la médiathèque du quartier Gare. Il s'agissait de son septième.

Cet arrêt, qualifié de « brutal » par les syndicats et les intéressés, intervient dans un contexte de baisse globale des dotations étatiques et après un rappel à la loi de la chambre régionale des comptes. L'organisation notait qu'en

Après son septième CDD, Corinne Petit a été remerciée par la médiathèque Olympe de Gougès.

8279

C'est l'effectif total des employés de la CUS selon le rapport 2013 de la Chambre régionale des comptes.

2011, sur les 8279 agents embauchés par la CUS, 27,6% étaient des contractuels. Un pourcentage bien supérieur à la moyenne nationale (autour de 20%) et une aberration pour la chambre qui rappelle que « *le recrutement des fonctionnaires constitue la règle et celui d'agents contractuels l'exception.* »

Lors du conseil municipal de novembre, Alain Fontanel, vice-président de la communauté urbaine en charge du personnel, a justifié ces non-renouvellements en s'appuyant sur le rapport en question : « *Nous devons désormais limiter les contrats successifs. Conformément aux exigences de la chambre régionale des comptes, il n'est plus possible d'additionner des contrats divers et variés pour un même poste.* » Il s'est engagé à appliquer la loi Sauvadet. Un contractuel sera limité à un contrat d'un an, renouvelable au maximum une fois. L'objectif an-

noncé est de mettre fin à une précarisation des agents en évitant l'accumulation de CDD, tel que ce fut le cas ces dernières années. De 2005 à 2010, le nombre d'agents contractuels dans la collectivité est passé de 1962 à 2297.

1000 emplois en moins à l'horizon 2020

Le président de la CUS, Robert Herrmann (lire notre interview pages 10-11) compte sur ce non-renouvellement de CDD et sur les départs à la retraite pour compenser la baisse des dotations. D'ici 2020, les effectifs de la collectivité devraient diminuer de 10%, soit près de 1000 emplois. Selon Gilles Dimnet, membre de la CGT-CUS, les personnels des musées et celui du milieu scolaire seront d'abord touchés.

Premiers à manifester, les agents en médiathèque regrettent cette application du rapport. Parmi eux, Frédérique Ruchs, ex-employée, exerçait depuis 2001 en tant que contractuelle, d'abord à Lyon, puis à Strasbourg : « *Avec l'application du rapport de la chambre, je ne peux plus repos-*

tuler dans la collectivité, je me sens encore plus précaire maintenant. »

Betty Fuchs fait le même

constat. Passée de triporteur à adjointe en médiathèque, elle a tourné pendant trois ans dans les médiathèques de la Robertsau, de Cronembourg, du Neuhof et de la Meinau. « *En dehors de la CUS, il n'y a pas énormément de médiathèques* », regrette-t-elle.

Le concours ne garantit pas l'emploi

Seule façon de sortir de la précarité, les concours de la fonction publique. « *Un passage obligé auquel nous n'avons pas été préparés* », déplore Corinne Petit.

« Il n'est plus possible d'additionner des contrats pour un même poste »

Organisé en moyenne tous les deux ans, le concours d'assistant en patrimoine, passé l'an dernier par Corinne Petit et Betty Fuchs, offrait 30 postes pour 357 demandes. Un nombre de places qui ne cesse de diminuer en période de restriction budgétaire. Elles tenteront le concours d'adjoint du patrimoine en avril.

Sur le Grand Est, 24 places sont proposées, « *autant dire qu'on n'y croit pas trop* », estime Betty Fuchs. D'autant plus que la réussite aux épreuves ne suffit pas à trouver un emploi.

Léa Valot, 26 ans, a décroché le concours d'assistante en mai dernier. Malgré trois entretiens, elle n'est pas parvenue à obtenir un poste. « *Je me suis retrouvée lors de certains entretiens en compétition avec 60 personnes* », raconte-t-elle. Témoin des difficultés actuelles à trouver un

travail dans la fonction publique territoriale, la jeune fille espère que ses multiples candidatures lui permettront d'en trouver un, avant l'expiration des bénéfices

de son concours dans trois ans. En attendant, elle est actuellement surveillante à Strasbourg, au lycée Fustel de Coulanges.

Pierre Lemerle

Rapport régional de la chambre régionale des comptes sur les dépenses en personnel de la CUS publié le 5 février 2013 :

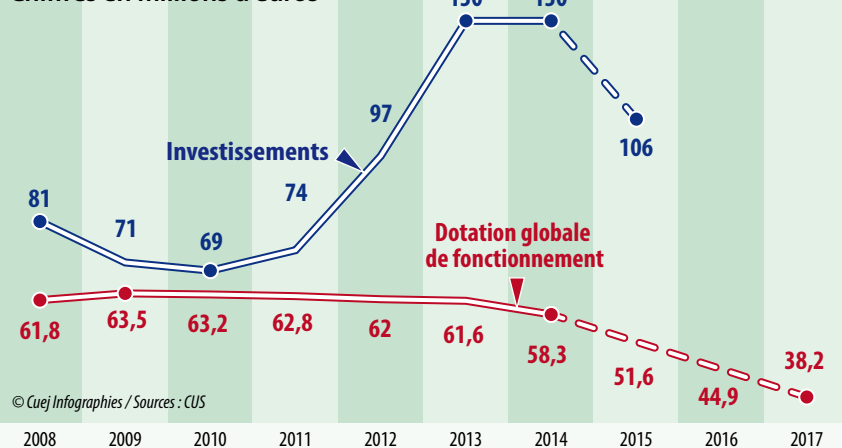
<http://fr.scribd.com/doc/125650839/Rapport-chambre-regionale-des-comptes-personnel-CUS>

La loi de François Sauvadet : Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025489865&categorieLien=id>

EN 2015, LA CUS BAISSE SES INVESTISSEMENTS

Chiffres en millions d'euros



© Cuej Infographies / Sources : CUS

Balais privés à l'école

Soucieuse de réduire ses dépenses, la collectivité fait de plus en plus appel au privé, notamment dans le secteur du nettoyage.

En ce brumeux matin de novembre, le vent mord les mains qui s'aventurent hors des poches et les quatre agents d'entretien de la CUS ont enfilé leurs grosses laines pour traverser la cour de l'école Schwilgué. Il est 9 heures, leurs services se terminent.

Réduire le nombre de fonctionnaires

Louisa Boucherit s'approche du portail. Elle descend de son vélo et lâche quelques sourires en dénudant parfois ses oreilles que recouvre un bonnet noir. Comme pour mieux clamer qu'elle est contente de partir à la retraite « *au bon moment* », celui où ça se gâte.

Vingt-six ans qu'elle travaille dans le nettoyage pour la collectivité. En mars, elle laissera derrière elle les trois bâtiments de l'école. Surtout le rose qui se

dresse sur la droite, dans lequel elle donnait ses coups de balai. L'entretien de celui du milieu est externalisé depuis octobre et confié à un prestataire extérieur. Elle n'y met plus les pieds. En mai, tout l'établissement sera externalisé.

D'ici 2017, 30 emplois supplémentaires de nettoyage devraient

l'être au sein de la CUS. 120 dans d'autres activités, selon la CFDT.

Une volonté de la collectivité pour réduire ses dépenses de fonctionnement, le nombre de ses fonctionnaires et lutter contre un problème mis en lumière par la chambre régionale des comptes : les agents de la CUS seraient trop souvent absents.

« *C'est vrai que c'était très différent avant, les collègues étaient toujours là, il y avait moins*

d'absentéisme », glisse Louisa Boucherit avec la franchise qui caractérise ceux qui n'ont plus peur de rien à l'approche des « *grandes vacances* », comme elle dit. Ce qu'elle dit aussi, c'est que les agents ne sont pas suffisamment remplacés. « *J'ai été seule pendant neuf mois. Personne n'était là pour m'aider.* »

« Avant, il y avait moins d'absentéisme »

À côté d'elle, il y a Laurence Eschbach qui l'a rejointe devant l'entrée.

C'est sa collègue dans le grand bâtiment rose. Elle a le regard dur et le timbre froid. « *Je serai toute seule de mars à mai. Une fois que ce sera externalisé, je serai obligée de bouger, on nous fera quatre propositions. De toute façon, ils ne peuvent pas me mettre plus loin qu'ici, j'ai quatre heures de trajet par jour pour aller et venir matin et soir.* » Alors Lau-

4 C'est le nombre d'écoles concernées par l'externalisation du nettoyage depuis la rentrée.



Thibault Petit / Cuej

rence grimace et avoue « *ne pas vouloir continuer longtemps* ». Elle souhaite entamer une carrière dans les médiathèques.

« Je ne me vois pas changer d'école »

Changer de métier, c'est ce dont parle aussi Sophie Munsch quand elle évoque l'externalisation avec ses yeux maquillés de lassitude. « *Je vais faire de la cantine dans les prochains jours. Je vais voir si ça me plaît, et peut-être faire une demande. J'habite dans le quartier depuis toujours, je me vois mal changer d'école maintenant* », raconte-t-elle. Mais pour l'instant, Sophie a encore du travail. Beaucoup même. En ce moment, sa collègue de la maternelle remplace un agent absent à l'école de la Niederau. Après, ce sera à elle d'y aller. « *C'est la première fois en vingt-six ans de carrière qu'on nous demande de travailler dans d'autres écoles* », interrompt Louisa Boucherit. Elle fait les gros yeux : « *C'est hors de question que j'y aille à quelques semaines de la retraite.* » Tout le monde acquiesce. Silence. « *C'est dommage*

Sophie, Louisa et Laurence, agents d'entretien à la CUS, s'inquiètent du devenir de leur emploi.

qu'on en arrive là. Avant, la CUS c'était plus familial », poursuit-elle.

Et pourtant elles l'avouent volontiers en octobre, l'arrivée des agents du privé les avait momentanément soulagées. « *On était enfin au complet* », se souviennent-elles. Chaque jour, la Régie des écrivains, une entreprise d'insertion professionnelle, dépêche quatre de ses salariés dans l'école. Ils s'occupent du bâtiment du milieu, celui qui est couleur pistache.

Il est un peu moins de 16 heures quand Christine (1) débarque, vêtue de vert. Elle fume une dernière cigarette et crache ses mots. « *Public-privé, c'est pareil au niveau de la charge de travail* », décoche celle qui travaillait pour la mairie de Schiltigheim depuis plus de deux ans jusqu'à ce que son contrat ne se termine en juillet. « *C'est bouché, ils n'embauchent plus du tout* », grogne-t-elle. En octobre, elle toque alors à la porte de la Régie qui l'embauche pour couvrir

les couloirs de Schwilgué. Elle décroche un CDD d'insertion de quatre mois renouvelable deux ans, comme presque tous ses collègues. Et signe pour un salaire d'environ 600 euros pour 20 heures de travail par semaine. « *À Schiltigheim, je gagnais entre 900 et 1000 euros pour 25 heures.* » Elle raconte ça avec un

« Public-privé, c'est pareil au niveau de la charge de travail »

sourire en coin mais des yeux qui fusillent l'horizon. Elle s'en va, son service débute.

Dans les couloirs de l'école Schwilgué, il y a ceux qui ne veulent pas s'épancher et puis il y a Mina Bezzari, le verbe facile. Après six ans de chômage, elle a décroché un CDI et des responsabilités. Fin novembre, la Régie l'a embauchée pour qu'elle coordonne le travail d'entretien dans les écoles. Ironie de l'histoire, Mina Bezzari est élue EELV au conseil municipal. Un parti plutôt réticent aux externalisations.

Thibault Petit et Jonathan Klur

(1) Le prénom a été modifié.

60-70%
C'est l'estimation du nombre de postes de nettoyage qui resteront dans le public, selon la CFDT.

Les sentinelles du RSA

Crise oblige, le nombre de bénéficiaires du RSA explose et les dépenses s'envolent. Le Département a décidé de renforcer les contrôles aux fraudes.

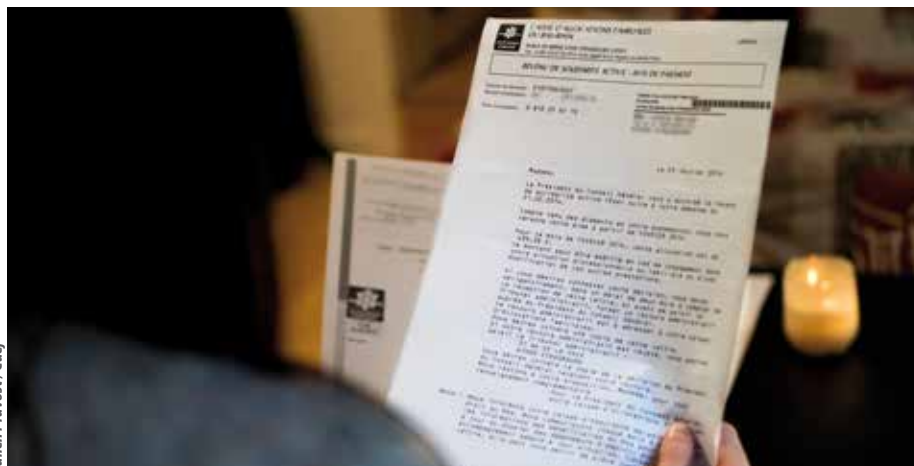
Rue Livio, Strasbourg, devant un vaste bâtiment aux murs anthracites recouverts de parois vitrées. Il est 7h30. Comme chaque matin, Marc (1) pousse les portes de l'édifice et rejoint son bureau au troisième étage du bâtiment C. Sitôt installé devant son écran d'ordinateur, le quadragénaire à la barbe fournie se plonge dans les dossiers. Les chemises bleues, roses et jaunes débordent de documents. « Ici, on a du boulot. » Marc est contrôleur du Revenu de solidarité active (RSA) depuis octobre 2012, « depuis que les contrôles se sont renforcés. »

À ce moment-là, conséquence de la crise, l'État gèle ses dotations tandis que les dépenses liées au RSA explosent. De 76% en 2008, elles ne sont plus couvertes qu'à 55% par l'État en 2014. Pour pallier les coûts supplémentaires, le Conseil général met en place une politique de contrôle renforcé, courant 2012.

Trois fois plus de contrôleurs en un an

« Vu que l'on n'a aucune prise sur l'augmentation du nombre d'allocataires dans le département [10% par an, ndlr], il fallait s'assurer que l'allocation était justement versée », explique Diane Diss, responsable de l'unité de gestion et de contrôle du RSA au Conseil général. Son unité est alors créée. Elle est chargée de suppléer les sept contrôleurs de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Trop occupés, selon le Conseil général, à inspecter l'ensemble des allocations versées par la structure.

L'équipe compte actuellement 13 agents, parmi eux six contrôleurs, dont Marc, le plus ancien en poste. « Début 2014, on n'était encore que deux contrôleurs, se remémore-t-il. On a des profils variés : certains sont des anciens des services de police, de la



Julien Pruvost / CUEF

gestion administrative, d'autres viennent du social ou même du privé. » Marc, lui, a travaillé dans la police municipale. « Ça m'aide car je peux faire appel à des sources avec lesquelles j'ai déjà traité. Même chose pour les anciens travailleurs sociaux », confie-t-il. Ils collaborent avec Pôle Emploi, la préfecture, les organismes sociaux et même les services de police et de justice.

C'est chaque jour le même rituel. « En arrivant, on vérifie les dossiers en attente. On envoie aux allocataires un courrier leur demandant de répondre à un ques-

Depuis la mise en place des contrôles, les bénéficiaires du RSA doivent fournir davantage de documents pour justifier de leur droit.

tionnaire et d'envoyer des pièces justificatives », explique Marc. Livret de famille, situation professionnelle, déclaration de revenus, carte grise : nombreux sont les documents exigés. « S'ils ne les envoient pas, au bout d'un mois, on les suspend. S'ils le font, on peut réclamer des pièces supplémentaires. L'état se resserre peu à peu. » Les rencontres avec les allocataires sont rares : « Il nous arrive de recevoir des coups de téléphone et des lettres peu aimables. Et il y a parfois eu des débordements quand nous recevons des bénéficiaires dans nos bureaux mais en général, ça se passe bien. »

Depuis janvier 2013, le service a reçu 2400 demandes de contrôle. Elles émanent de dénonciations, de rencontres avec les maires ou assistantes sociales. « La délation existe mais elle est marginale », constate Emmanuel Bastian, directeur de l'insertion et de l'action sociale au Conseil général. En revanche, l'aide des maires est précieuse. « Nous avons organisé des rencontres avec eux. Nous leur avons transmis les listes de bénéficiaires de leur commune et nous avons pu consulter les registres d'état civil. Ces rencontres ont engendré plus de 1000 demandes de contrôle. » « Il n'y a pas eu de motivation absolue de la part des

Le Revenu de solidarité active (RSA) en chiffres

- Créé en 2009, le RSA se divise en deux volets : le RSA activité et le RSA socle. Le Département n'est chargé que de ce dernier. Il est réservé aux plus de 25 ans et remplace l'ancien RMI (Revenu minimum d'insertion).
- Montant moyen : 470 euros
- Le Bas-Rhin compte 35 494 bénéficiaires du RSA socle, soit 4,9% de la population totale. La Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et la banlieue de Haguenau sont les plus concernées.
- Depuis janvier 2013, 700 000 euros d'indus ont été récupérés, auxquels s'ajoutent 300 000 euros de RSA non versés. 1121 dossiers ont été clôturés dont 243 dossiers irréguliers. 157 personnes n'ont désormais plus aucun droit au RSA et 51 ont été accusées de fraudes. Elles risquent une sanction administrative ou des poursuites devant un tribunal pénal pour faux, usage de faux ou escroquerie.

maires », estime Emmanuel Bastian. Une version nuancée par une source au sein du Conseil général : « J'ai vu certains maires, dans les campagnes, ravis. Ils se disent : "Je vais pouvoir dénoncer. Mon village sera le plus clean." »

Les assistantes sociales ont elles aussi reçu des consignes. Elles ont été invitées à expliquer aux allocataires les risques encourus en cas de fraude et à signaler ceux qui tricheraient malgré tout.

« On ne fait que rassurer nos assistantes sociales, précise Diane Diss. Un cadre réglementaire existe, qui les autorise à transmettre ces renseignements. » Elle-même ancienne assistante sociale, elle ajoute : « N'importe qui peut donner ces informations. De là à ce que l'allocataire sache que c'est le travailleur social qui l'a fait... »

Des affirmations contredites par certaines employées : « Il existe des pressions. Toi, tu dis "non, ça n'est pas mon rôle" mais la direction te répond, "je suis ton chef". Je ne me vois pas dire à une nénette que je suivrais pendant un an, deux ans, trois ans, avec son gosse : "Demain, je te dénonce à la CAF et je te coupe les vivres". » Mais l'enjeu est de taille pour le Département. « Une fois que nous aurons fini nos contrôles, ce sont sept millions d'euros qui auront été récupérés », espère Emmanuel Bastian. « La CAF annonce 1 à 2% de fraude au RSA mais, quand on met le nez dedans, on passe à 5 ou 6% », ajoute Diane Diss.

Les contrôleurs, eux, regardent de loin ces objectifs chiffrés. « On se garde une certaine liberté du côté du contrôle, avoue Marc. La direction nous donne des objectifs mais on fait en sorte que cela n'influence pas notre travail. » Et après deux ans de mise en œuvre, le dispositif ne s'essouffle pas. Deux nouveaux contrôleurs viennent d'arriver pour renforcer l'équipe.

**Alexis Boyer
et Maud Lescoffit**

(1) Le prénom a été modifié

**Les maires se disent :
« Je vais pouvoir
dénoncer. Mon village
sera le plus clean »**



Gabriel Pornet / Cuej

Au défi du vieillissement

L'allongement de la durée de vie amène les collectivités à repenser la place des personnes âgées dans la société, entre maintien à domicile et qualité d'accueil dans les maisons de retraite.

A lors que les collectivités locales doivent faire des économies et que la durée de vie s'allonge, certains directeurs de maisons de retraite ou de structures d'aide à la personne s'inquiètent. Chaque année, les établissements privés à but non-lucratif négocient leur budget et les tarifs avec le Conseil général. Pour 2015, les réunions ont commencé.

Jean Caramazana est directeur général de l'Abraja, une association d'aide à la personne qui gère plusieurs maisons de retraite à Strasbourg. « Comme il faut faire des économies,

les négociations sont de plus en plus tendues, explique-t-il. Le Conseil général ne veut pas que les tarifs augmentent. » En effet, plus l'hébergement en maison de retraite est cher, moins les gens réussissent à le prendre en charge eux-mêmes. Ils peuvent, selon leurs revenus, bénéficier de l'aide sociale, ce qui constitue une dépense supplémentaire pour les conseils généraux. De leur côté, les directeurs ont besoin de faire fonctionner les établissements, de payer les employés. « Ce système est un vrai casse-tête chinois », conclut Jean Caramazana. Le prix d'une



Les personnes de plus de 60 ans représenteront 25,9% de la population alsacienne en 2020, selon l'Insee.

maison de retraite est divisé en trois parties (dans le privé comme dans le public). Le tarif « hébergement », à la charge du résident, est fixé par le Conseil général : il sert à payer l'hôtellerie. Le tarif « soins » est réglé par l'Agence régionale de santé (ARS) après calcul des besoins estimés de chaque établissement. Il sert à rémunérer, entre autres, les médecins. Le tarif « dépendance » est estimé de manière globale, par structure, en fonction du niveau d'autonomie des résidents. Ces derniers en paient une petite partie, l'autre est remboursée par le Conseil général, directement aux établissements. C'est ce qu'on appelle l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il est également possible de bénéficier de l'APA à domicile.

« **Le handicap augmente** » D'après le Conseil général du Bas-Rhin, à l'année, un lit coûte en moyenne 36 000 euros (20 000 euros pour l'héberge-

ment, 12 000 euros pour le soin et 4 000 euros pour la dépendance). L'aide sociale représente environ 15% du tarif « hébergement ».

Avec l'allongement de la durée de la vie et l'augmentation du niveau de dépendance, le problème se complique. Selon l'Insee, en 2020, l'Alsace comptera 23% de personnes dépendantes de plus qu'en 2005. L'institut prévoit aussi une augmentation de 45% des personnes âgées de plus de 60 ans.

Pour faire face à cette réalité, l'Association des directeurs au service des personnes âgées (ADPA) a proposé, le 3 novembre, la création de 200 000 postes supplémentaires.

Romain Gizolme, à la tête de cette organisation, explique : « *Notre sentiment, c'est que l'accompagnement, que ce soit en établissement ou à domicile, n'est pas suffisant. Depuis vingt ans, les choses ont avancé, c'est vrai, mais il y a du retard. Comme les gens vivent de plus en plus longtemps, le handicap augmente. La société doit prendre conscience du problème.* »

« La société doit prendre conscience du problème »

Laurent Schléret, directeur adjoint du pôle social du Conseil général du Bas-Rhin, relativise la situation. Selon lui, il n'y a pas de baisse de moyens : « *Notre dotation globale de fonctionnement baisse, mais pour l'instant, on a pu sanctuariser les enveloppes allouées à la prise en charge des personnes âgées. Mais c'est sûr que la politique qui fait que chaque année, on retire de l'argent au Conseil général, ça ne sera pas viable.* »

L'enjeu, pour le Conseil général, est aussi de favoriser le maintien à domicile, de manière à faire des économies. « *On essaie de les*

garder le plus longtemps chez eux. On a mis le paquet là-dessus. C'est moins cher et ça correspond à ce que demandent les gens », explique Laurent Schléret. Un constat qui ne correspond pas vraiment à la réalité selon Romain Gizolme : « *Les gens ne veulent pas rester chez eux à tout prix, c'est juste qu'ils veulent se sentir chez eux. C'est très différent.* »

Cette analyse est partagée par Rodolphe Schmitt, directeur de la maison de retraite Le Brulig, à Strasbourg, spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes (Ehpad). Il s'interroge sur l'émergence d'une nouvelle forme de maintien à domicile : « *On voit fleurir un peu partout des résidences alternatives pour personnes âgées. Il y a de la pub partout ! Mais je ne suis pas persuadé que ça corresponde à une réelle attente. Parallèlement, on ne construit plus du tout d'Ehpad. C'est une volonté politique.* »

Une prise en charge de meilleure qualité

Il explique cependant que la plupart des personnes en Ehpad y sont contre leur volonté, car leur état de santé est trop précaire : « *Beaucoup ne choisissent pas. Pour améliorer leur quotidien et favoriser leur adaptation, il faut surtout développer la vie sociale, faire que la cafétéria devienne la place du village, développer aussi la gym douce, les thérapies non-médicamenteuses...* »

Au Brulig, une seule animatrice est en poste pour 90 résidents. Fait significatif, comme le souligne le directeur, son salaire est payé via le tarif « hébergement ». Autrement dit, l'animation est financée par les personnes âgées et n'est pas considérée comme une forme de soin psychologique. Rodolphe Schmitt salue néanmoins les « nombreux efforts » qui ont été faits ces dernières années pour améliorer la vie des résidents : « *Il ne faut pas idéaliser le passé. Les personnes vivent plus longtemps mais sont mieux prises en charge aujourd'hui.* »

Gabriel Pornet

Terre d'asile en manque de toits

Outre-Rhin, les villes peinent à loger des réfugiés de plus en plus nombreux. À Fribourg, la Ville a recours à la location d'appartements privés.

Les villes allemandes sont à la peine. Les conflits et les crises mondiales conduisent de plus en plus de réfugiés en Allemagne, et c'est aux communes que revient la charge de leur hébergement tant que la procédure de demande d'asile suit son cours. Elles sont contraintes d'ouvrir de nouvelles places d'accueil et ne sont pas équipées pour gérer la situation. Le Bade-Wurtemberg, land du sud-ouest de l'Allemagne, doit cette année fournir un toit à 13% des réfugiés arrivant en Allemagne. À Fribourg-en-Brisgau, ville de 220 000 habitants, le marché du logement est tendu. Et le nombre de nouveaux réfugiés est en augmentation depuis l'été. Les autorités de la ville estiment à 1475 leur nombre total en 2014.

Les établissements d'hébergement sont surchargés et souvent vétustes. « *Beaucoup d'établissements pour les demandeurs d'asile sont, à l'origine, des solutions à court terme mises en place pendant la crise des Balkans, dans les années 1990 pour faire face au flot de réfugiés* », expli-

26 000 réfugiés sont attendus annuellement dans le Bade-Wurtemberg à partir de 2015.

que Martina Schickle, chargée de communication de la ville de Fribourg. Les bâtiments, en fin de vie, doivent encore servir. Les contraintes pesant sur la construction ou l'aménagement de nouveaux logements deviennent d'autant plus complexes qu'à partir de 2016, le Land du Bade-Wurtemberg exigera un minimum de 7m² de surface d'habitable contre 4,5m² actuellement.

Moins d'indifférence pour les réfugiés

Financièrement, les communes reçoivent une dotation unique du land de 12 566 euros pour chaque réfugié. Malgré une augmentation prévue de cette dotation en 2015, elles doivent fournir une contribution importante. « *Les subventions des Länder sont insuffisantes* », constate Martina Schickle. Seule note d'optimisme, selon Andreas Lin-

der, le directeur du conseil des réfugiés du Bade-Wurtemberg, l'opinion est moins indifférente au sort des réfugiés : « *Après Lampedusa, les gens sont devenus plus sensibles au sujet.* » « *Les riverains qui se plaignent de la création de nouveaux établissements près de chez eux sont désormais des cas isolés* », confirme Mar-

tina Schickle. Pour pouvoir loger les nouveaux arrivants, la Ville a loué plusieurs biens immobiliers et prend en charge de nouvelles constructions de centres d'hébergement.

Pour favoriser l'intégration, elle a aussi recours à la location d'appartements privés. Suite à un appel d'offres en mai 2014, le service du logement a réussi à louer des appartements pour 80 personnes.

Pour mieux gérer le manque de place, le parlement fédéral a donné son feu vert, début novembre, pour établir dorénavant des foyers d'accueil dans les zones industrielles. Après avoir examiné des espaces qui pourraient convenir, la Ville a dû les écarter : « *Créer des foyers d'accueil pour les réfugiés dans des zones industrielles isolera probablement les gens au sein de ces établissements* », remarque Andreas Linder.

Pendant la rénovation des foyers en restauration, les réfugiés seront logés dans des conteneurs aménagés, « *la solution la plus rapide pour créer de nouvelles pièces d'habitation* », argue Martina Schickle. Malgré les efforts de la Ville, les foyers risquent bien d'être surpeuplés à l'avenir.

Valerie Schaub

De la répartition des réfugiés

• Les 13% de réfugiés qui arrivent dans le Bade-Wurtemberg sont logés dans le Centre d'accueil pour réfugiés de Karlsruhe. Une fois arrivés là, ils sont répartis, selon une règle mathématique nommée *Königstein*, dans les communes pendant la durée de la procédure de demande d'asile. Ce calcul dépend pour deux tiers du montant moyen d'impôts payé par un habitant du Land et, pour un tiers, de la population de ce Land. Le taux de répartition des réfugiés est recalculé chaque année.

• Le land du Bade-Wurtemberg a récemment proposé à la Ville de Fribourg d'installer un centre d'accueil supplémentaire dans les locaux de l'ancienne académie de police. Dans ce cas, Fribourg se transformerait en lieu de court séjour pour les réfugiés, qui seraient ensuite envoyés dans d'autres communes du Land. Sur les 26 000 réfugiés qui devraient arriver dans le Bade-Wurtemberg chaque année, 500 à 1000 pourraient être accueillis par le nouveau centre de Fribourg. En compensation, la ville serait déchargée de l'obligation de loger des réfugiés pendant leur procédure de demande d'asile.

53 réfugiés arrivent en moyenne chaque mois à Fribourg.



Hélène Deplanque / Cuij

Les handicapés privés d'accès

A Colmar, l'application de la loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été reportée. Une occasion manquée de pallier les difficultés.

Voilà ce que j'avais à dire pour compléter sous forme de courbes ce que vient de dire l'adjoint aux finances », ponctue Gilbert Meyer, maire UMP de Colmar. Déjà une heure et demie que le conseil municipal du 21 octobre a commencé. L'assistance endormie reste impassible dans l'ambiance feutrée de la salle. Le maire donne la parole à Christian Meistermann. Dans son fauteuil roulant, le conseiller municipal d'opposition (divers droite), fulmine avant de prendre la parole : « Je n'ai pas assez de mots pour exprimer mon désarroi ». « Choix honteux », « au détriment des plus dépendants », « véritable trahison »...

Malgré un calme apparent, les mots choisis par le représentant local de l'Association des paralysés de France (APF) sont âcres. Seul un mouvement frénétique de sa main sur son bras traduit son énervement. L'adjoint

au maire chargé des questions relatives au budget, Matthieu Jaegy, vient d'annoncer le report de quatre millions d'euros. Une enveloppe initialement prévue pour rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées. La décision est tombée un mois après la publication au *Journal officiel* d'une ordonnance gouvernementale modifiant la loi Handicap de 2005.

Seul 1,2 million dépensé sur 3,2 en 2013

A l'origine, la loi de 2005 fixait aux propriétaires ou gérants de tout établissement recevant du public (ERP) – publics ou privés – l'échéance du 1^{er} janvier 2015 pour rendre leurs locaux accessibles aux handicapés moteurs ou visuels. Un véritable casse-tête budgétaire et logistique pour bon nombre de collectivités locales. Avec l'ordonnance de septembre 2014, la date butoir

Rassemblement le 19 novembre dans les rues de Colmar pour dénoncer les reports des travaux d'accessibilité.

22^e
La place de Colmar parmi les 96 villes au baromètre de l'accessibilité 2013 réalisé par l'APF. (www.apf.asso.fr)

est repoussée de deux ans, neuf dans certains cas.

En 2008, Colmar avait lancé un plan de mise aux normes des transports urbains. Ces efforts auprès des handicapés moteurs se sont faits au détriment des déficients visuels, les annonces sonores dans les bus ayant été abandonnées en 2010. Mais sur les 19 lignes du réseau de bus, seules cinq sont adaptées.

En 2012, la place du 2-Février a été réaménagée. Elle est désormais entièrement accessible. Rampes d'accès, mains courantes, allées espacées... Tout est en place pour faciliter les déplacements devant le pôle média-culture Edmond-Gerrer.

Bien que saluée par l'APF pour sa « politique volontariste », la municipalité n'utilise chaque année qu'une fraction de son budget alloué aux travaux de mise en accessibilité. Ainsi, en 2013 sur les 3,2 millions d'euros cré-

dités, la ville n'a dépensé que 1,2 million. Face à ces écarts entre budgets annoncés et réalisations finales, l'opposition municipale accuse Gilbert Meyer de gonfler ses budgets, afin de se faire bien voir des Colmariens.

En attendant, les trottoirs des rues pavées du centre-ville sont toujours aussi étroits et les fauteuils roulants peinent à s'y frayer un chemin. Une majorité de commerces ne possède ni portes à ouverture automatique ni rampe d'accès. De nombreux musées, à l'instar de l'espace Malraux ou du musée Bartholdi restent très difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le guichet du théâtre municipal n'est accessible que quelques heures par semaine.

Des aménagements qui profitent à tous

« La plupart des bâtiments du centre-ville sont anciens, et donc difficiles à rénover », nuance Jean-Michel Florence, en manœuvrant son fauteuil roulant entre les caniveaux pavés de la rue Vauban. L'État ne fait guère mieux : le tribunal de grande instance et la cour d'appel ne disposent que de rampes d'accès provisoires aux fauteuils roulants.

Ces difficultés, les aveugles et malvoyants les vivent aussi. Patrice Henrion, de l'Association des aveugles et amblyopes d'Alsace-Lorraine, déplore le peu d'efforts déployés pour les handicapés visuels : « Au champ de Mars, on peut citer un manque de contraste pour la signalisation au sol ; les éclairages peu adaptés aux déficients visuels qui engendrent des soucis d'éblouissements... »

Pour Christian Meistermann, le report de ces améliorations est une occasion manquée pour l'ensemble des Colmariens : « C'est dommage car ces aménagements profiteront à tout le monde, notamment aux personnes âgées, dont le nombre va exploser dans les années à venir. » Les rues de la ville resteront donc encore un parcours du combattant pour les personnes handicapées.

**Hélène Deplanque
et Arnaud Salvat**

Les jeunes apprentis de la crise

En 2015, l'Alsace perdra 20 millions d'euros dédiés à l'apprentissage. Un coup dur pour les petites entreprises, déjà fragilisées.

Cette année, aucun apprenti ne s'installera derrière le comptoir de la charcuterie Porcus, au centre-ville de Strasbourg. L'apprentie en poste l'année dernière a été embauchée, avec le soutien financier des pouvoirs publics. « Cette aide a beaucoup compté. Sans elle, on ne peut plus se permettre de prendre un apprenti », argumente Sylviane Jardin, la directrice de l'établissement.

Des annonces contradictoires

Alors que le gouvernement a fait de l'apprentissage une priorité – 500 000 apprentis en 2017 au niveau national, 20 000 pour l'Alsace – les dotations de l'Etat

diminuent de 500 à 231 millions d'euros en trois ans. Avec ses 33 centres de formation d'apprentis (CFA), l'Alsace compte environ 15 000 apprentis. Il lui en faudrait 5000 de plus, mais la partie est loin d'être gagnée.

« Sans aide, on ne peut plus se permettre de prendre un apprenti »

« En l'état actuel de l'économie, les annonces du gouvernement ne vont pas dans le bon sens et

sont contradictoires », estime Bernard Stalter, président de la Chambre de métiers d'Alsace. En 2014, 67,7 millions d'euros ont été consacrés à l'apprentissage par le Conseil régional ; l'an prochain, il aura jusqu'à 20 millions d'euros en moins. Les entreprises percevront moins de financement. De 20,5 millions d'euros en 2014, la Région ne

Les coupes budgétaires touchent l'apprentissage qui est pourtant une priorité du gouvernement.



Cécilia Garcia-Montero / CUEJ

versera aux entrepreneurs que 9 millions d'euros de primes. « L'Etat a décidé d'arrêter de disséminer l'argent », justifie Jacques Fernique, conseiller régional d'Europe Ecologie Les Verts (opposition) depuis 2004.

Seules les entreprises de moins de onze salariés continueront à percevoir cette prime. Celles de moins de 250 salariés pourront en bénéficier si elles recrutent un apprenti pour la première fois ou si elles prennent un apprenti supplémentaire par rapport aux autres années. Même maintenue provisoirement, la prime passe de 1600 euros à 1000 euros.

Moins de débouchés professionnels

Le Conseil régional a pris l'initiative de créer le contrat d'initiatives et de progrès (CIP) pour prévenir les ruptures de contrats, notamment dans l'hôtellerie et la restauration où les rythmes de travail peuvent paraître difficiles à certains jeunes. Historiquement influencée par la culture germanique, l'Alsace mise ces dernières années sur le transfrontalier. L'accord-cadre signé en 2013 entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg vise à renforcer les échanges franco-allemands. « Face au manque d'offres en Alsace, le risque est la fuite de cerveaux », s'inquiète Rodolphe Birling, chargé de mission sur l'apprentissage à la Chambre de commerce et d'industrie de Colmar.

Surtout que certaines professions n'offrent plus de débouchés. « Avant la crise de 2007, environ 25% d'apprentis n'arrivaient pas à intégrer le marché du travail. Aujourd'hui ils sont 40% », souligne Jacques Fernique. Le secteur du bâtiment est particulièrement affecté. « Il y a moins 20% des dépôts de permis de construire et

Alain Amalou fait partie des 15194 apprentis que compte l'Alsace.



Célia Garcia-Montero / Cuej

5^e
L'Alsace occupe le 5^e rang en France en matière de nombre d'apprentis (Oref).

40%
des apprentis n'arrivent pas à s'insérer sur le marché du travail aujourd'hui.

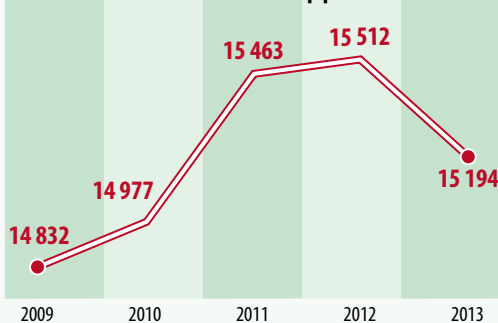
cela impacte toutes les filières », explique Bruno Policand, proviseur du lycée des métiers Heinrich-Nessel à Haguenau.

Même constat pour le CFA Jules Verne : « A cause de la conjoncture, en menuiserie, nous avons perdu la moitié d'effectifs en deux ans », précise Eric Minni, directeur adjoint du lycée professionnel de Saverne. Les formations de solier-moquetiste sont aussi victimes de l'absence de candidats et vont devoir centraliser leurs classes en un seul endroit. La Région tente de remédier

aux difficultés d'insertion, plus récurrentes pour les élèves du niveau V (CAP). Les mesures prises, dont la réforme de la taxe d'apprentissage, interviennent principalement en leur faveur, au détriment des formations universitaires des niveaux I et II (licences et masters) : « Il y a une baisse du nombre de contrats au niveau infra-bac, donc la Région met ses moyens dessus, pointe Anne Steydli, chargée d'apprentissage à la direction des études et de la scolarité à l'Université de Strasbourg. Mais depuis les années 2000, c'est dans l'enseignement supérieur que les effectifs d'apprentis augmentent » Aujourd'hui, 73,7% d'une génération obtient le baccalauréat en Alsace.

Célia Garcia-Montero et Alexandra Zevallos-Ortiz

L'APPRENTISSAGE BAISSÉ EN ALSACE Evolution du nombre d'apprentis



La Région dope le sport

Les subventions aux clubs sportifs continuent d'augmenter même si certains reprochent à la collectivité de privilégier les grosses structures.

Les trois coups de sifflet retentissent. La fatigue fait place à la joie parmi les jeunes footballeurs de moins de 19 ans (U19) du Racing Club de Strasbourg Alsace. Sur le terrain de la petite ville d'Ittenheim, les Strasbourgeois ont défait 2 buts à 1 leurs homologues Troyens.

La cinquantaine de personnes venue assister au match se réfugie vite à la buvette pour se réchauffer et savourer cette nouvelle victoire à domicile.

Depuis deux ans, les U19 de Strasbourg évoluent chez eux à Ittenheim, à 10 km de Strasbourg. Les terrains du centre de formation étant désuets, le Racing a conclu un partenariat avec le club local pour que ses jeunes puissent jouer sur la pelouse synthétique de la petite commune de 2 176 habitants.

Aux abords du terrain, entre deux bouchées d'un bretzel acheté à la buvette, Jean-Claude, un habitant du village se réjouit : « Ça fait plaisir de voir les jeunes du club de Strasbourg évoluer dans notre commune. C'est quand même le Racing, ça nous met en lumière, c'est important. »

Budget en hausse

Un petit club dans la lumière de l'historique voisin strasbourgeois. Le constat a de quoi plaire au Conseil régional. Son ambition affichée est d'aider les plus gros acteurs du sport à obtenir un retentissement sur tout le sport alsacien. Créer de réelles « locomotives sportives » comme avec le Racing, toujours soutenu à hauteur de 600 000 euros la saison dernière malgré sa mise au ban du monde professionnel depuis 2011.

Pour Jean-Paul Omeyer, président de la commission sport et vie associative au conseil régional, cette politique se justifie : « On veut créer en Alsace des disciplines d'excellence. On a



Nicolas Skopiniski/Cuej

augmenté le budget dans ce domaine de 7,7%. On l'augmentera encore en 2015 [il devrait être de 4,9 millions d'euros]. Beaucoup de gens ne comprennent pas. Mais le sport représente en France 2% du PIB et 5,6% des emplois. En Alsace, on compte 500 000 licenciés tous sports confondus, soit un Alsacien sur quatre, on se doit d'agir dans ce domaine. »

Il est persuadé que le sport est un des éléments qui permet de faire parler de la région dans tout l'Hexagone et même au-delà. « En Alsace, on a la SIG [le club de basket de Strasbourg] qui joue la coupe d'Europe depuis plusieurs saisons, le

Les jeunes du Racing Club de Strasbourg Alsace évoluent depuis 2012 à Ittenheim.

Racing qui est un club historique du football français, récemment Yannick Agnel [nageur français double médaillé d'or aux JO de Londres en 2012] qui a choisi de s'entraîner à Mulhouse. Tous ces acteurs portent les couleurs alsaciennes au delà de nos frontières. »

La manne de la région concerne surtout le sport de haut niveau. Mais au moment où les subventions des conseils généraux sont victimes des restrictions budgétaires, où les aides communales restent insuffisantes pour les clubs, et où les sponsors subissent eux aussi la crise, une véritable course à la subvention s'est engagée dans les 54 disciplines représentées

pour obtenir leur part du gâteau régional. Au printemps dernier, s'est tenu pour la première fois un grand oral au cours duquel les présidents de ligues ont présenté leurs projets (développement du sport féminin, professionnalisation de l'encadrement) pour tirer à la hausse leurs aides. Enjeu : 600 000 euros à se répartir chaque année jusqu'à 2017, soit 12% du budget sport régional. Certains présidents de ligues, comme René Kirch pour le basket, apprécient : « *J'ai touché plus d'argent, je ne suis pas malheureux !* »

Enthousiasme mesuré

Pour d'autres, comme Ilan Blindermann, directeur général de la Ligue d'Alsace de football association (Lafa), le bilan est plus nuancé. Lui gère le petit monde amateur, le football des petits championnats locaux, sans moyens ou presque : « *On n'a pas la plus grosse subvention alors qu'on est le sport n°1 en nombre de licenciés, et de loin* ».

Car en matière sportive, la Région privilégie le Racing et les clubs engagés dans les championnats nationaux au détriment des plus petits. Ces derniers craignent que l'écart se creuse encore davantage entre eux et les gros clubs, plutôt favorisés. Les échanges entre les deux mondes sont souvent limités au minimum. A Ittenheim, le trésorier du club Jean-Pierre Hurst juge le partenariat avec le Racing Club de Strasbourg Alsace avec un enthousiasme mesuré : « *Suivant l'affiche du match ça peut en effet drainer un peu de monde. Il y avait un partenariat à faire avec le Racing, on était preneur. Mais on s'imaginait peut-être un meilleur retour. Dans le foot amateur, il y aura toujours le monde des petits et le monde des plus gros. Chaque club reste dans son coin et doit se démerder, c'est comme ça.* »

Une fois les joueurs repartis et la brume retombée sur le terrain municipal d'Ittenheim, on ne distingue plus ces « locomotives sportives » voulues par la région.

Nicolas Skopinski
et Charles Thiallier

Après l'école, Seebach mise sur l'entraide

Depuis la rentrée, les nouveaux rythmes scolaires sont en place. Faute de financement municipal, les parents s'organisent eux-mêmes.

Comme tous les mardis après-midi, après l'école, c'est football à Seebach, commune de 1800 habitants située au nord du Bas-Rhin. Depuis fin août, Yucel Barin, 36 ans, ainsi qu'un autre père de famille encadrent neuf enfants de 7 à 9 ans et les retrouvent le samedi pour des matchs. La réforme des rythmes scolaires a bouleversé les habitudes des enfants, et des parents. Depuis septembre, la sonnerie ne retentit plus à 16h mais dès 15h15 et il faut se lever le mercredi pour une matinée de classe. Si la commune de Seebach n'a pas instauré d'activités périscolaires, le village mise sur son tissu associatif pour venir en aide aux parents qui ne peuvent récupérer leurs enfants à 15h15.

La commune compte 22 associations réunies en une union, financée par les cotisations de ses membres et aidée par la commune pour des projets spécifiques. Cependant, la plupart des activités ne débutent qu'à 17h.

« *Les bénévoles ne peuvent pas toujours se libérer à temps* », souligne Corinne Vogel, secrétaire de l'Union des associations et mère de famille. Lorsque celle-ci a contacté deux pères de famille pour prendre la relève de l'entraînement, ils ont eu l'idée de le proposer dès la sortie des classes. « *On a tous les deux notre fils dans l'équipe, donc on savait que ça pouvait arranger d'autres parents* », expliquent-ils. D'autant plus que les deux encadrants

récupèrent les jeunes joueurs devant l'école pour débiter leurs cours sur le terrain de football près de l'établissement scolaire. Yucel Barin travaille à Wissembourg, à une dizaine de kilomètres de Seebach, à proximité de la frontière allemande. Lui et l'autre père se relaient pour les entraînements. « *Je fais les 2-8, donc je peux être disponible une semaine sur deux l'après-midi.* »

« Faire une pause avant de commencer les devoirs »

Une initiative très bien accueillie par les parents, parmi lesquels Christelle Ehleider. « *Je travaille jusqu'à 16h30 donc ça m'arrange. J'arrive tout juste pour le prendre à la fin de son entraînement.* » Même ceux qui peuvent récupérer leurs enfants à la sortie des classes sont satisfaits. Pour Sophie Gentes, mère d'un garçon de 7 ans, cela permet aux enfants « *de faire une pause avant de commencer les devoirs* ». Hors cette mobilisation associative, le périscolaire payant reste à disposition des familles. Mis en place en 2010 par la Communauté de communes de Wissembourg, l'établissement a élargi ses heures d'ouverture et accueille les enfants dès 15h15 ainsi que le mercredi après-midi. Les trente places disponibles pour l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans affichent rarement complet. L'entraide entre parents reste forte. Une question d'habitude, qui permet d'éviter des frais supplémentaires. « *Tout le monde est sollicité : ma mère, ma cousine, ma tante...* », souligne Corinne Vogel.

La municipalité, élue en mars dernier, a décidé de ne pas mettre en place d'autres activités périscolaires. Selon elle, les parents n'en ont pas fait la demande et, malgré des finances relativement saines, la commune n'en aurait pas eu les moyens. « *Ce n'est pas avec 50 euros par élève et par an que l'on va changer la donne* », argue le maire, Michel Lom, faisant référence au fonds versé par l'État pour mettre en place la réforme. Pour faciliter l'organisation des parents, les deux entraîneurs souhaiteraient voir germer d'autres projets. « *On pourrait partir en randonnée, aller à la découverte du patrimoine du village...* »

Anne-Claire Gross et Julien Pruvost

Caisses pleines, routes délaissées

Les communes allemandes voient leurs obligations s'accroître. L'investissement dans l'infrastructure est le premier à en souffrir.

De l'autre côté du Rhin, les Allemands n'ont pas de problèmes. Au premier abord. Les dotations aux villes du land du Bade-Wurtemberg, frontalier à l'Alsace, augmentent constamment depuis 2012. En 2014, les villes ont reçu 8,1 milliards d'euros, soit plus de 5% par rapport à l'année précédente. La situation financière des communes allemandes s'est améliorée depuis 2011, grâce à de bonnes recettes fiscales et de nouvelles aides de la part du Bund (Etat fédéral) et des lander. En 2012, ces villes ont réalisé un excédent financier s'élevant à 2,6 milliards d'euros. Les prévisions pour les années à venir restent prometteuses. Toutefois, l'écart entre les communes riches et pauvres s'accroît. Surtout, les communes de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et la Hesse sont endettées. Les dotations augmentent, mais également les dépenses. L'endettement collectif des communes allemandes en 2013, s'élève à 131,5 milliards d'euros.

Moins de personnel

Alors que les communes reçoivent de plus en plus d'argent, davantage de contraintes pèsent sur le budget public. Exemple, la loi sur la garde des enfants : depuis le 1^{er} août 2013, tous les parents ont le droit à une place en crèche pour leurs enfants âgés d'un an ou plus. Il appartient aux communes de construire ces équipements. Elles doivent aussi faire face à l'augmentation des aides sociales, à l'hébergement des demandeurs d'asile et aux réformes de l'enseignement qui demandent l'installation de plus de cantines



Si le déplacement de la ligne 5 du tramway de Fribourg-en-Brigsau n'est pas terminé en 2018, le sort du chantier sera incertain"

à plein temps pour les nouvelles écoles.

Les maires allemands n'ont été capables d'accomplir ces obligations qu'au prix de la réduction de certains investissements : les infrastructures et les ressources humaines. « La ville de Fribourg réduit son personnel

chaque année de 3%, explique Jörg Klaiber, ancien responsable du secteur personnel et finances de la Ville. De plus, la rénovation des écoles, des rues et des institutions publiques est retardée. » En 2012, Karl-Heinz Daehre, ancien ministre des transports du land de Saxe-Anhalt, a rédigé un rapport démontrant que le pays n'investissait pas assez dans ses infrastructures. Selon lui, la maintenance des routes souffre d'un déficit d'au moins 7,2 milliards d'euros par an, parmi lesquels 2,5 milliards dévolus

aux transports en commun. Sans compter que 40 milliards d'euros auraient dû être investis ces dernières années. En Allemagne, la détérioration des routes et des rails est inégale selon les lander. « Dans le Bade-Wurtemberg, ce manque de travaux n'est pas perceptible immédiatement. Quand les ponts ont besoin de travaux, on abaisse la vitesse maximale autorisée », explique Ulrich Weber, directeur de l'association des entreprises du transport du land.

Des projets en danger

Autre exemple : l'association des transports en commun de Stuttgart avait récemment besoin de 40 nouveaux wagons de tramway. Faute d'aide pour la maintenance des transports en commun, elle a été obligée de déboursier 160 milliards d'euros pour ces wagons. A Fribourg-en-Brigsau, le projet de déplacement de la ligne 5 du tramway dans le nord de la ville est en danger. La loi qui oblige le land à

le financer ne sera plus en vigueur en 2019. Sans le financement du land, Fribourg

« La rénovation des écoles, des rues et des institutions publiques est retardée »

ne sera pas capable de terminer le chantier. Les travaux, qui ne sont pas encore entamés, devront être terminés fin 2018 pour que l'avenir du projet ne soit pas compromis. En 2015, pour la première fois depuis quarante-six ans, les finances fédérales publiques devraient atteindre le point d'équilibre, selon les souhaits du ministre des Finances allemand Wolfgang Schäuble. Un objectif convoité au détriment des infrastructures.

Assata Frauhammer et Anika Maldacker



SWR/Marco Borggreve

L'orchestre symphonique de la SWR de Baden-Baden et Fribourg-en-Brigau compte 98 musiciens.

Requiem pour un orchestre perdu

Les orchestres de la SWR, chaîne publique allemande, vont fusionner dès septembre malgré les manifestations.

Devant la gare de Fribourg-en-Brigau, la Konzerthaus s'impose aux visiteurs. Très contestée à sa création en 1996 pour son architecture jugée trop moderne, ce bâtiment est devenu le cœur battant de la vie culturelle fribourgeoise. Il abrite l'orchestre symphonique Baden-Baden/Fribourg et ses 98 musiciens, connus internationalement pour ses interprétations de musique d'avant-garde, de Stockhausen à Boulez, en passant par Ligeti ou Nono, mais aussi pour ses expérimentations aux côtés de musiciens techno ou rock sur les scènes de Fribourg. Pourtant, en 2016, l'orchestre devra quitter sa salle pour s'installer dans celle de l'orchestre de Stuttgart avec lequel il devra fusionner.

Des licenciements évités

Tous deux dépendent de la radio publique du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, la SWR, contrainte à des économies. Ils lui coûtent à peu près

11 millions d'euros par an, soit 10% de son budget annuel. Le plan de fusion envisage la création d'un grand orchestre de 119 musiciens. Or, à eux deux, ils en ont près de 200. Mais pas un seul musicien ne doit être licencié : la SWR espère pouvoir réduire ce nombre quasi naturellement, avec les départs à la retraite ou les départs volontaires. Cela permettrait d'économiser 5 millions d'euros par an et d'accorder une marge de manœuvre financière plus généreuse à cet ensemble agrandi.

À Fribourg et ailleurs, la contestation ne s'est pas faite attendre. 160 chefs d'orchestre internationaux, dont le Français Pierre Boulez, ont écrit une lettre ouverte au directeur de la SWR pour critiquer cette fusion, 148 compositeurs en ont écrit une deuxième – en vain. Karl-Reinhard Volz, membre de l'Association des amis et sponsors de l'orchestre symphonique, déplore les priorités purement commer-

ciales de la radio : « On dépense plusieurs centaines de millions d'euros pour la diffusion du foot, pour des talkshows et des films policiers. Pour la SWR, la priorité est seulement l'audience. » Surtout, l'orchestre de Fribourg aurait une fonction culturelle qu'il ne faut pas sous-estimer. « C'est le plus expérimenté au monde dans le domaine de la musique contemporaine. Il n'est pas compatible avec l'orchestre de Stuttgart, dont l'orientation n'est pas du tout la même. » En effet, Stuttgart met plutôt l'accent sur le classique viennois et le romantisme. Les critiques craignent qu'avec la fusion, on ne détruise l'identité de chacun.

Un sauvetage manqué

Les amis et sponsors de l'orchestre ont cherché à réunir les fonds pour garder deux ensembles distincts. Bien qu'ils aient réussi à ramasser plus d'un million d'euros, promis par les Fribourgeois, la ville de Fribourg et l'orchestre lui-même, cela n'a pas été suffisant pour convaincre la SWR. Même la promesse du land d'y ajouter encore un million d'euros ne peut plus rien changer. Pour Karl-Reinhard Volz, c'est aussi une question de défaillance politique. « La ville de Fribourg aurait dû exercer plus de pression, se plaint-il. Et le président du land n'a jamais pris position, disant qu'il s'agissait d'une décision économique de la SWR et pas d'une décision politique. Mais on a toujours eu l'impression que le directeur de la SWR ne faisait qu'attendre un signe politique. Comme celui-ci ne venait pas, il a continué. » Entre-temps, le processus de la fusion continue inlassablement. La SWR vient d'annoncer la date du premier concert du nouvel orchestre : le 22 septembre 2016.

Manuel Fritsch

Temps mort pour le gymnase de Schiltigheim

Le chantier du centre sportif Nelson Mandela est à l'arrêt depuis le mois d'octobre. Il devait être livré cette année, les entreprises attendent la reprise.

Sur le site du lycée Emile Mathis à Schiltigheim, un chantier désert, à l'abandon, entouré de barrières pour sa mise en sécurité. Le centre sportif Nelson Mandela devrait bientôt combler cet immense espace vide, mais pour l'heure les travaux sont au point mort. D'ailleurs, la vingtaine d'entreprises mobilisées n'ont pas d'information sur la reprise des opérations. « Nous avons reçu en octobre un ordre de service d'interruption des travaux pour une durée d'un an. Nous n'en savons pas plus », affirme Damien Mamet, directeur général de Laugel & Renouard, mobilisé pour les menuiseries extérieures du futur bâtiment.

Le projet de complexe sportif, né en 2011 sous le mandat municipal de Raphaël Nisand (PS), comprend un dojo, deux salles multisports, une salle de musculation, une salle de danse, ainsi qu'une salle de tennis de table, un espace de convivialité et des gradins au premier étage. En tout, 7500 m² exclusivement destinés à la pratique du sport.

Il n'est donc pas étonnant que l'interruption des travaux, décidée par Jean-Marie Kutner (UDI), maire de Schiltigheim depuis le 5 avril dernier, ait des conséquences sur les finances des entreprises qui en ont la charge. « Cette année, nous perdons 289 000 euros sur 9 millions de chiffre d'affaires annuel, soit plus de 3%. Dans le cadre d'un marché public, le maître d'ouvrage, ici la commune de Schiltigheim, peut ajourner un chantier quand il veut parce qu'il représente l'intérêt général. Les problèmes des entreprises passent au second plan », affirme encore Damien Mamet.

Les entreprises au second plan

Pour l'heure, aucun retard dans les paiements n'a été constaté. Et si la suspension du chantier a des conséquences sur les chiffres d'affaires à court terme, les entreprises n'envisagent pas pour le moment d'infliger des pénalités à la commune. « Les commandes publiques baissent et nous n'avons pas beaucoup de clients. Nous aimerions garder le peu

Le béton ne prend plus

Le bâtiment et les travaux publics sont fortement affectés par la baisse des dotations. Les commandes chutent, menaçant des emplois.

C'est l'un des secteurs qui craint le plus les fissures de la crise. Car quand les moyens des collectivités locales baissent, l'investissement public est souvent touché et la construction subit les premières coupes. Cela fait déjà plusieurs années que le BTP tremble en Alsace : « 25% de chiffre d'affaires en moins pour les entreprises du Haut-Rhin depuis 2008 », pose Pierre Fuetterer, secrétaire général de la Fédération française du BTP du département.

L'emploi lui aussi en pâtit : plus de 3000 emplois perdus dans la région depuis 2009, alors que l'activité est en baisse de 17%. Mais les acteurs le disent, le plus dur reste à venir. « 2015

sera une année noire », prédit-on à la CGT construction du Bas-Rhin. « Pour l'instant, les entreprises résistent car elles font preuve de résilience et ont de la trésorerie, mais on a aucune visibilité en termes de commandes », s'inquiète de son côté Pierre Fuetterer.

Des arbitrages politiques

Et les chiffres de l'emploi dressent un tableau plutôt sombre des perspectives d'embauche dans le secteur : les offres ont chuté de 30% entre le premier trimestre 2013 et le premier trimestre 2014. Dans les travaux publics, domaine qui dépend à 80% des commandes de l'État et des collectivités territoriales, le

nombre d'intérimaires a baissé de 14% entre les deux dernières années.

A l'heure du vote des budgets, la santé économique du BTP alsacien et de ses 12 000 entreprises dépendra donc aussi des arbitrages politiques qui seront faits par les collectivités territoriales. « Si on veut maintenir le niveau des commandes, il faudra soit augmenter les impôts, soit faire un effort sur les dépenses de fonctionnement. Sinon, on assistera à une mise en veille des investissements », résume Willy Zimmer, avocat spécialiste du BTP et des marchés publics, et conseiller juridique pour la Communauté urbaine de Strasbourg.

42 879

personnes sont employées dans le secteur du BTP en Alsace, au premier trimestre 2014.

qu'il nous reste », note-t-on chez Lagarde et Me-regnani (revêtements de sols wwsouples), avec fatalisme.

Le retard suscite un débat politique

« Nous allons réaliser le centre sportif Nelson Mandela qui est un très bel objet. Mais dans le contexte actuel, nous sommes obligés de reporter son ouverture raisonnablement à l'horizon 2018-2019 », estime Jean-Marie Kutner. L'ouverture de l'espace, à l'origine prévue pour 2014, avait déjà pris un certain retard sous le mandat précédent : la pose de la première pierre avait été repoussée en décembre 2013, pour une livraison de l'infrastructure envisagée au printemps 2016.

Le maire actuel ne conteste d'ailleurs ni la nécessité ni l'utilité du projet qui va bien au-delà du simple cadre du lycée Emile Mathis. « Schiltigheim est une ville très sportive, nous avons plus de 60 clubs et associations, 7500 licenciés et 55 sports pratiqués. C'est très important pour une commune de 32 000 habitants. Nos équipements sont donc régulièrement saturés et insuffisants. »

La municipalité invoque des raisons financières pour expliquer le report. La construction du centre Nelson Mandela, couplée à celle d'une restauration scolaire de 2000 m² (déjà réalisée) sur le site du lycée Emile Mathis, représente 13 millions d'euros d'investissement pour le budget de la commune. « D'ici 2017, Schiltigheim

« Nous avons 7500 licenciés pour 32 000 habitants. Nos équipements sont régulièrement saturés »

La mairie de Schiltigheim prévoit une ouverture du complexe sportif Nelson Mandela pour 2018-2019.

devrait perdre 1,8 million d'euros de dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État. La vraie question est de savoir si cet objet n'est pas trop grand par rapport à nos capacités financières », note Jean-Marie Kutner qui s'appuie sur les résultats de l'audit sur les finances de la ville mené par le cabinet Deloitte et dévoilés lors du conseil municipal du 5 novembre dernier.

Un argumentaire qui fait bondir son prédécesseur Raphaël Nisand, persuadé que le gymnase aurait pu être livré dans les délais. « Certes, la DGF baisse, mais elle est compensée par la hausse de la dotation de solidarité urbaine (DSU) touchée par la commune. » Selon les données budgétaires de la Ville, entre 2010 et 2014, Schiltigheim a vu sa DGF plonger de 400 000 euros (passant de 4,5 à 4,1 millions d'euros), pendant que sa DSU traçait en effet une courbe inverse (passant de 900 000 euros à 1,3 million d'euros).

Mais sur l'année écoulée, entre 2013 et 2014, la chute de la DGF de près de 180 000 euros n'a pas été entièrement compensée par l'augmentation de 130 000 euros de la DSU. Un différentiel de 50 000 euros dans les caisses de la commune qui risque de s'alourdir dans les prochaines années, si l'on en croit l'audit.

**Maxime Battistella
Thibault Petit
Nicolas Skopinski
et Charles Thiallier**





Julien Pruvost / CUREJ

Régime minceur pour l'enrobé

Face à la baisse des budgets de voirie, les collectivités locales reviennent à des techniques bon marché pour rénover leurs routes. Au risque de les laisser se dégrader.

Une « bombe à retardement ». Hugues Odéon, ingénieur dans un service de l'État, le Cérema (Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), est formel : « Nos chaussées vont se dégrader. » Construites dans les années 1960, une majorité de routes nécessite des rénovations. Ce qui s'use en premier, c'est la couche de roulement. Située en surface, épaisse de deux à huit centimètres, elle doit rester étanche pour éviter les pertes d'adhérence, les fissures et les nids de poule. Il faut donc la restaurer régulièrement, tous les 10 ans environ.

« On faisait dans le luxe »

Confrontées à une baisse des dotations de l'État, les collectivités territoriales ont trouvé la solution pour continuer à entretenir la totalité de leur réseau routier : augmenter la part de routes rénovées avec un enduit superficiel. Trois à cinq fois moins cher que le tapis d'enrobé (noir et lisse),

Pour les couches de roulement, l'enduit, moins cher, est désormais préféré à l'enrobé (au premier plan).

25%

C'est la baisse du budget voirie de la CUS en 2015. Il passe de 24 à 18 millions d'euros.

l'enduit, composé de gravillons, est plus adhérent. Plus rugueux, il fait aussi davantage de bruit, ce qui est peu apprécié des riverains. « Les nouvelles couches en enrobé, on l'a fait longtemps, mais quand on était riche », note Hugues Odéon. Moins solide que l'enrobé, l'enduit est utilisé sur les voies à faible trafic. L'enrobé est réservé aux axes où circulent des poids lourds.

Jean-Marie Kutner, vice-président de la CUS chargé de la voirie, explique : « On va apprendre à faire la même chose pour moins cher. Avant, l'entretien était plus fréquent, le macadam était beau. On faisait dans le luxe. » Le luxe, c'était de recouvrir les routes d'un tapis d'enrobé silencieux. Les temps changent aussi au Conseil général du Bas-Rhin : « On avait du mal à tout dépenser, maintenant, on se donne du mal pour dépenser le plus judicieusement possible », confie Marc Ewald, le directeur des routes. Entre 2008 et 2015, le budget voirie de la communauté urbaine de Strasbourg passe de 23 à 18 millions

d'euros. Sur les 300 km de voies rénovées chaque année, la part d'enrobé tombe de 100 à 50 km. « On ne peut pas faire de miracle, on va s'adapter au budget », tranche le directeur.

Au laboratoire des routes de la CUS, ingénieurs et techniciens ont repéré un enduit constitué de laitier de fonderie, en provenance de Kehl. L'avantage : sa couleur noire lui donne l'allure d'un tapis d'enrobé. Thierry Bechtel, le directeur des espaces publics de la CUS, assure qu'« on ne voit absolument pas la différence ». En revanche, « l'enduit restera bruyant et plus rugueux qu'un enrobé ».

Limiter les dégâts

Au Conseil général aussi, on veut éviter le gaspillage : « Avant, on se permettait de mettre une couche de roulement de 6 cm d'épaisseur quand 2 cm suffisaient », explique Marc Ewald. Autre solution envisagée : faire passer la durée de vie de la couche de roulement de 10 à 12 ans. Mais selon Hugues Odéon, « si l'État maintient son budget actuel [l'État rénove chaque année 5% du réseau], il y aura de gros problèmes de sécurité sur la route car les chaussées devront tenir vingt ans ». Ce qui est impossible techniquement, pour l'instant.

Mais les élus restent confiants et misent sur la qualité du réseau alsacien. Selon Jean-Marie Kutner, « le réseau de la CUS est parfaitement entretenu à plus de 80% ». Au Conseil général, Marc Ewald tente de rassurer : « Ça ne va pas se voir tout de suite, on rénove moins de 10% du réseau par an. Dans une dizaine d'années, les routes vont être moins belles. Elles seront dans la moyenne nationale. » Anticipant les critiques, Marc Ewald assure : « On limite les dégâts » avec la baisse de budget. Et conclut : « Si ça s'aggrave, on devra entretenir à minima les routes foutues, pour avoir les moyens d'entretenir celles où il y a du patrimoine. » Une situation qu'aucun élu n'a envie d'imaginer.

Maurane Speroni

Guebwiller reste sans voie

Les habitants de la commune haut-rhinoise comptaient beaucoup sur le retour du train pour relancer leur économie. Finalement, ce ne sera pas avant 2020.

L'année prochaine, les 40 employés du siège régional de la Macif ne travailleront plus à Guebwiller. Ils s'installeront à Mulhouse, à deux pas de la gare. Déjà en 2003, une partie des apprentis du lycée hôtelier Storck étaient partis étudier au nouveau CFA (Centre de formation des apprentis) en hôtellerie de Colmar. Sept ans plus tard, le centre de formation bilingue de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) était rapatrié dans la capitale haut-rhinoise. Il est désormais plus accessible car desservi par le train. Aujourd'hui, c'est au tour de la sous-préfecture de disparaître. De ses 12 employés, deux seulement resteront à Guebwiller. Les autres s'installeront au 1^{er} janvier 2015 à Thann, une ville plus petite mais qui, elle, dispose d'une liaison ferroviaire.

Redonner de l'attractivité à la vallée

A 23 km au nord-ouest de Mulhouse, Guebwiller marque le point d'entrée de la vallée de la Lauch. S'étendant le long de la rivière, au pied des vignes et des Vosges, la ville de 11 500 habitants a longtemps vécu de l'industrie textile. Mais aujourd'hui, les friches témoignent de la désindustrialisation qui l'a frappée dès les années 1970. Le train a disparu même si les rails sont encore visibles sur les berges de la Lauch. La ligne ferroviaire de 7 km qui reliait Guebwiller à Bollwiller a été fermée au public en 1969 puis au fret, en 1992. « *Le retour du train, ça redonnerait une belle attractivité à la vallée, estime le maire Francis Kleitz. Autant pour attirer des particuliers que pour maintenir l'activité.* »

Certains habitants se sont organisés au sein de l'association FloriRail pour obtenir la réouverture de la ligne. « *Nous faisons du lobbying, assume son président Mathieu Tacquard. Il faut convaincre les élus de défendre le projet avec nous.* » Un travail payant puisque le Conseil régional a finalement commandé une étude de faisabilité. Rendue en 2008, celle-ci propose



Alexis Boyer / Cugl

Pierre Bischoff milite depuis 22 ans pour le retour du train.

trois scénarios de transport en commun dans la vallée (lire ci-contre). Le président du Conseil régional Philippe Richert veut impliquer l'Etat et l'engager à co-financer le dossier en l'intégrant dans le contrat de projet Etat-Région 2014-2020 (CPER). Dans une première version du CPER, 20 millions d'euros sont prévus pour la réouverture de Bollwiller-Soultz-Guebwiller, dont 25% apportés par l'Etat. Mais le 29 septembre dernier, Philippe Richert annonce que, faute de financement de Paris, la ligne ne se fera pas. Depuis, la scène politique locale se mobilise. Le 6 novembre, les élus de la Communauté de communes de la région de Guebwiller votent une motion en faveur de la ligne.

Les transports actuels engorgés

En attendant, les habitants de la vallée doivent se contenter de cars, peu attractifs et surtout utilisés par les lycéens. « *Les lignes desservent les trois lycées de Guebwiller et sont complètement engorgées,*

Les trois scénarios possibles

Les + et les - des trois scénarios envisagés pour relier Guebwiller à Bollwiller

- Bus à haut niveau de service, 22 millions d'euros, 3500 voyageurs quotidiens
 - + Fréquence élevée, arrêts nombreux, trajets internes à la vallée
 - Plus lent, trajets externes (vers Mulhouse et Colmar), rentabilité négative, coût élevé, impact environnemental négatif
- Train automoteur, 16 millions d'euros, 2000 voyageurs quotidiens
 - + Rapide, forte rentabilité, faibles coûts
 - Trajets internes à la vallée, sécurisation des passages à niveau
- Tram-train, 30 millions d'euros, 2500 voyageurs quotidiens
 - + Trajets internes et externes à la vallée, impact environnemental positif
 - Coût élevé, faisabilité technique

se souvient David Changel, aujourd'hui étudiant. *Les élèves se retrouvent debout ou doivent attendre le suivant.* »

Autre solution : rejoindre Bollwiller en voiture pour y prendre un train en direction de Mulhouse ou Colmar. Le parking de la gare, récemment agrandi, ne suffit pas à contenir la demande. « *C'est plein dès 7h30 : j'ai dû aller me garer près de l'école maternelle* », se plaint Fanny Ringele, une usagère qui travaille dans l'agglomération mulhousienne. Un peu plus loin, Nelly Hinderer, habitant Soultz, patiente dans le froid. « *Si la ligne entre Guebwiller*

et Bollwiller existait encore, j'aurais pu aller à la gare à pied, je n'aurais pas eu à acheter une seconde voiture. » Son voisin acquiesce : « *Au début de mon stage, j'allais à Colmar en voiture. Mais c'est compliqué d'y trouver une place. Le train, c'est plus pratique et moins cher.* » A 7 km de là, Guebwiller « *reste une ville fantôme sur la carte ferroviaire* », déplore le fondateur de FloriRail, Pierre Bischoff. « *Et une commune sans train, c'est une commune qui bat de l'aile.* » L'homme s'arrête quelques instants devant l'ancienne gare du bourg. Toujours debout.

Samuel Bleyne et Alexis Boyer

Ettendorf bataille contre les coulées de boue

Depuis 2003, des coulées de boue se déversent dans les rues d'Ettendorf. Le financement du plan prévu pour lutter contre le phénomène a été suspendu.

Il n'avait pas plu de tout l'hiver. Les agriculteurs étaient inquiets, les sols particulièrement secs mais rien ne présageait du désastre à venir. « *J'étais tranquille chez moi à écouter la pluie tomber quand on m'a appelé pour me dire que les poubelles flottaient dans le village* », raconte Patrice Weiss, maire d'Ettendorf, commune du Pays de la Zorn. Ce printemps 2003, un terrible orage s'est abattu sur les pentes cultivées aux abords de la commune. Les sols, particulièrement sensibles à l'érosion, ont été emportés et la terre a dévalé vers le village en contrebas. « *Il y avait de la boue partout dans les rues, l'école municipale était envahie, la violence de la coulée a arraché les plaques d'égout* », se rappelle le maire. Depuis, le phénomène s'est répété quasiment tous les ans jusqu'en 2012.

Un plan anti-boue

Dans un premier temps, les habitants ont eu recours à des solutions de fortune. Des boudins de sable et des portiques anti-boue réalisés par le menuisier du village se révèlent insuffisants. En 2010, la mairie élabore un plan anti-coulée de boue, avec des subventions du Conseil général. Évalué à plus d'un million d'euros, il prévoit la construction d'aménagements dits « d'hydraulique dure ». Mares tampon, bassins de rétention et prairies inondables sont destinés à réduire le débit du ruissellement et à recueillir les eaux boueuses. A côté de ces ouvrages, une partie « hydraulique douce » vise à maintenir la terre en place et à freiner son écoulement par des méthodes naturelles



Mark Imesco/Cuej

Patrice Weiss, maire d'Ettendorf, craint que la ville ne reçoive plus d'aides.

comme la préservation des talus, la constitution de haies ou de bandes enherbées entre les cultures. Mais en janvier 2014, le Conseil général décide d'annuler sa subvention. « *Pendant les périodes de vaches grasses, les aides contre les inondations allaient à tout le monde, mais maintenant on ne peut plus se le permettre, le Conseil général a été*

obligé de prioriser ses aides », explique Franck Hufschmitt, ingénieur rivière au sein de la collectivité du Bas-Rhin. Après l'arrêt des subventions départementales, la commune candidate à deux programmes de financement, l'un national, le programme d'action et de prévention contre les inondations (Papi), l'autre européen (Life). Le programme Papi pourrait permettre de financer les travaux à hauteur de 50% alors que les subventions initiales du Conseil général ne concernaient que 40% des coûts du premier projet. « *C'est un mal pour un bien, se console Patrice Weiss. Le report du projet nous permet de faire des économies, surtout en cette période où les dotations de l'État vont aller en baissant. Augmenter les impôts aurait été une solution, mais nous nous y refusons.* »

Le Conseil général aide la commune à porter sa candidature Papi au niveau de l'État. Selon Juliette Trautman, chef de projet, « *le Papi existe depuis 2003, 80 communes en ont bénéficié, ce qui est relativement peu. Mais maintenant qu'il y a moins d'argent dans les conseils généraux, ça devient plus intéressant pour les communes. Même si le fonds n'est pas illimité* ». Bien que la candidature de communes avoisinantes ait été retenue, rien n'est

encore gagné pour Ettendorf. « Avec les multiples intempéries que le Sud-Est de la France a subi cet automne, il n'est pas sûr que nous soyons prioritaires », reconnaît Patrice Weiss. Les mêmes incertitudes pèsent sur le programme européen Life qui sélectionne les projets axés sur la prévention et l'innovation. « C'est une chance pour développer de nouvelles techniques agraires et s'inscrire dans le développement durable », estime le maire, ingénieur agronome à la retraite.

Le maïs favorise l'érosion

Les agriculteurs du village ont été mis à contribution pour prévenir les futures coulées de boue dont ils sont les premières victimes. Celles-ci emportent leur « bonne terre » faite de fumier et d'engrais. Auparavant, les haies et les talus entre les parcelles représentaient autant de barrières naturelles. A leur disparition due à l'augmentation de la taille des surfaces s'est ajoutée l'exploitation plus intensive de la culture du maïs.

« Avec ses petites tiges, le maïs, semé de manière espacée, contrairement aux épis de blé beaucoup plus denses, ne permet pas de retenir la terre » détaille Claire Cugnière, conseillère spécialisée dans l'érosion à la Chambre d'agriculture d'Alsace. Depuis la première intempérie en 2003, les agriculteurs et la municipalité ont établi des pratiques agricoles différentes. Au détriment de la monoculture du maïs, plus rémunératrice, ils ont alterné sur les pentes cultivées des parcelles de blé, de maïs et des terrains en friche. « Cela empêche l'eau de traverser cinq parcelles de maïs d'affilée pour arriver au village », souligne Claire Cugnière.

De 2004 à 2009, les financements de la Chambre d'agriculture ont encouragé la mise en place d'espaces non cultivés destinés à retenir les coulées. Malgré la fin des aides depuis 2009, certains agriculteurs ont fait le choix de maintenir ce dispositif. « J'ai cinq hectares que j'ai laissés en l'état même après l'arrêt des financements. Je me sentais obligé, même vis-à-vis des gens du village. Avec une pente comme ça, si ça part, c'est des tonnes et des tonnes de boue qui se déversent dans les rues », confirme Jean-Michel Wendling, éleveur et agriculteur. En parallèle, la pratique du labour a été remise en question.



Les sols, sensibles à l'érosion, sont emportés à cause de la pluie. Ici en 2008, la boue inonde la commune.

En remuant la terre et en fragilisant les sols, elle contribuait aux départs de terre. Le Conseil général a mis en place un soutien destiné au prêt ou à l'achat de machines creusant moins profondément le sol. « Il y a une évolution par rapport à il y a dix ans, à Ettendorf on a globalement joué le jeu, ça c'est mieux passé qu'ailleurs », constate Jean-Michel Wendling.

Depuis deux ans, le village est épargné par les intempéries. La commune d'Ettendorf a su appuyer les mesures mises en œuvre par les agriculteurs, qui devraient permettre de limiter l'intensité des coulées de boue. Jusqu'au prochain orage.

Raphaël Boukandoura
et Mark Ionesco

Examen d'aptitude

Numéro de candidat : NDE113

Année : 2014

Sujet : Finances locales

1- Quand Manuel Valls a-t-il annoncé la réduction des dotations globales de fonctionnement à hauteur de 11 milliards d'euros ?

- A) Lors de son discours de politique générale, le 8 avril 2014
- B) Lors du congrès de l'Assemblée des départements de France, le 6 novembre 2014
- C) A l'issue du conseil des ministres du 16 avril 2014

2- Quel était l'encours de la dette de Strasbourg en 2013 ?

- A) 61,64 millions d'euros
- B) 158 millions d'euros
- C) 362 millions d'euros

3- À quel date le maire d'une commune doit-il avoir bouclé son budget ?

- A) Le 31 décembre
- B) Le 15 avril
- C) Le 15 janvier

5- Que se passe-t-il si un maire ne boucle pas son budget à temps ?

- A) Sa commune est mise sous tutelle préfectorale
- B) Il reçoit un blâme de la chambre régionale des comptes
- C) Sa localité est hypothéquée

4- Pourquoi Strasbourg sera-t-elle la seule Eurométropole ?

- A) Elle est frontalière avec l'Allemagne et héberge les institutions européennes
- B) L'Eurometropole Strasbourg-Ortenau fait disparaître les frontières
- C) Des représentants allemands seront intégrés au conseil de développement de la collectivité

6- Quelle institution a annoncé en juillet dernier vouloir appliquer la fiscalité française sur la zone suisse de l'aéroport de Bâle-Mulhouse ?

- A) La Région Alsace
- B) Les parlementaires des deux demi-cantons de Bâle
- C) L'État français

7- Lors du vote sur la réforme territoriale le 25 novembre, les députés socialistes alsaciens Philippe Bies et Armand Jung ont voté :

- A) Pour
- B) Contre
- C) Ils se sont abstenus

8- Quel sera le PIB de la future région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne ?

- A) 41 milliards d'euros
- B) 133 milliards d'euros
- C) 2735 milliards d'euros

9- Lors du conseil municipal de Strasbourg le 17 novembre, les débats les plus enflammés ont porté sur :

- A) Une possible augmentation de la fiscalité pouvant aller de 3 à 6 %
- B) La nomination du déontologue Patrick Wachsmann
- C) La réduction du nombre de sapins de Noël offerts aux paroisses

10- Qui a dit « choisir, c'est renoncer » ?

- A) François Hollande
- B) Jacques Attali
- C) André Gide

Les candidats seront évalués selon les scores suivants:

0 à 3
4 à 8
8 à 9
10

: Personne ne vous reprochera d'avoir essayé
: La quasi compétence n'est pas une compétence
: Le pouvoir est à portée de main
: Une présentation aux élections départementales est envisageable